

Algérie : Consultation de 2011 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI; note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le contexte des consultations de 2011 avec l'Algérie au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif aux consultations de 2011 au titre de l'article IV, établi par une équipe des services du FMI à la suite des entretiens qui se sont achevés le 25 octobre 2011 avec les responsables de l'Algérie sur l'évolution et la politique économique. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 22 décembre 2011. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celle du Conseil d'administration du FMI.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration formulées à la réunion du 14 janvier 2011, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui achevait la consultation au titre de l'article IV.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire

Fonds monétaire international
Washington



ALGÉRIE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES

CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPALES QUESTIONS

L'Algérie continue d'enregistrer une croissance solide, mais sa position budgétaire s'est affaiblie et des défis à long terme persistent. En 2011, année d'incertitude économique mondiale et d'instabilité sociopolitique régionale, la croissance hors hydrocarbures devrait s'établir à 5 %. Pour faire face aux revendications sociales, les autorités ont augmenté les dépenses, en particulier celles consacrées aux subventions aux produits alimentaires de base, à la création d'emplois, aux aides aux PME et aux relèvements de salaires. Le cours élevé des hydrocarbures a amélioré le compte courant et les réserves internationales, qui étaient déjà importantes. L'économie demeure cependant très dépendante de la richesse en hydrocarbures et le chômage des jeunes et des femmes est élevé, malgré un recul du chômage total.

Si l'expansion sensible des dépenses publiques n'est pas modérée, elle pourrait provoquer de fortes pressions inflationnistes et une appréciation du taux de change réel. Les fortes hausses des salaires réels et d'autres transferts ne se sont pas encore traduites par une hausse de l'inflation, mais les autorités devraient envisager un resserrement précoce de la politique monétaire pour contenir les pressions inflationnistes. Une appréciation du taux de change réel nuirait à la compétitivité et à la diversification de l'économie.

L'expansion des dépenses risque également de compromettre la viabilité à moyen terme et de limiter la marge de manœuvre budgétaire nécessaire afin de mettre en œuvre les politiques pour soutenir la diversification économique. Malgré des réserves de change élevées (178 milliards de dollars EU, soit l'équivalent de trois années d'importations), l'accroissement des dépenses courantes rend le budget de l'Algérie plus vulnérable au risque d'une chute prolongée des recettes d'hydrocarbures. Il pourrait en outre limiter d'autres types de dépenses génératrices de croissance telles que les dépenses d'investissement.

Des réformes structurelles plus ambitieuses sont nécessaires pour parvenir à une croissance durable et solidaire, tirée par les investissements privés, et faire reculer le chômage. Les réformes doivent viser à améliorer le climat des affaires, accroître la compétitivité, développer l'intermédiation du secteur financier et assouplir le marché du travail. Sans réformes ambitieuses, les perspectives de croissance à moyen terme se

fragiliseront. Il est encourageant de noter que les autorités ont adopté de nouvelles mesures de soutien aux PME et à l'emploi.

Axes principaux des consultations. Les discussions se sont focalisées sur les politiques qui sont requises pour assurer une viabilité budgétaire à moyen terme et une gestion macroéconomique prudente tout en favorisant une croissance économique diversifiée et la création d'emplois.

Régime de change. Le régime de change est classé dans la catégorie « autres régimes dirigés ». L'Algérie a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2(a), 3 et 4.

Approuvé par
Adnan Mazarei et
David Marston

Une équipe des services du FMI composée de MM. Toujas-Bernaté (chef de mission), Gijón, Crivelli et Furceri (tous du Département Moyen-Orient et Asie centrale) a mené les discussions à Alger du 13 au 25 octobre 2011. M. Maherzi (Bureau de l'administrateur) a aussi participé aux discussions.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
CONTEXTE ÉCONOMIQUE	4
THÈME 1 : FAIRE FACE AUX REVENDICATIONS SOCIALES TOUT EN PARANT AUX PRESSIONS INFLATIONNISTES	6
THÈME 2 : ASSURER LA VIABILITÉ BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME	10
THÈME 3 : SE PRÉPARER A UN NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE POUR S'ATTAQUER AU CHÔMAGE DES JEUNES	14
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	19
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–16	24
2. Balance des paiements, 2008–16	25
3a. Relevé des opérations de l'administration centrale, 2008–16	26
3b. Bilan de l'administration centrale basé sur le MSFP 2001, 2008–10	27
4. Situation monétaire, 2008–12	28
GRAPHIQUES	
1. Principaux indicateurs macroéconomiques	22
2. Indicateurs budgétaires	23
ANNEXES	
1. Évaluation du taux de change	29
2. Composition des dépenses publiques et effets potentiels sur la croissance	31
3. Faiblesse de la compétitivité et du climat des affaires de l'Algérie	33

INTRODUCTION

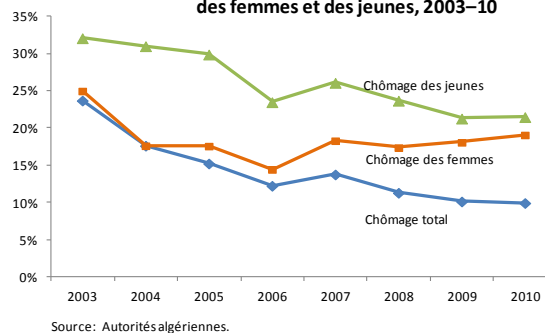
1. L'Algérie a connu une croissance économique solide au cours des dix dernières années grâce à une hausse des recettes pétrolières et une politique macroéconomique généralement prudente.

Les politiques budgétaires et monétaires adoptées depuis la fin des années 90, dans le contexte d'un accroissement des recettes des hydrocarbures, ont permis au pays de connaître une décennie de croissance économique vigoureuse tout en consolidant sa position financière, avec de vastes réserves de change, une épargne budgétaire importante dans un fonds de stabilisation du pétrole (le Fonds de régulation des recettes, ou FRR) et une réduction sensible de l'endettement public et extérieur.

2. L'Algérie continue cependant à faire face à d'importants défis à relever, en particulier la nécessité de diversifier l'économie, de faire reculer le chômage des jeunes et des femmes et de répondre à d'autres revendications sociales. L'Algérie reste extrêmement dépendante de sa richesse en hydrocarbures. En dépit des efforts déployés par le passé, 98 % des exportations

et plus des deux tiers des recettes budgétaires proviennent encore du secteur des hydrocarbures. De plus, bien que le chômage total ait sensiblement reculé au cours des dix dernières années, des revendications sociales importantes persistent, comme l'a montré la vague de troubles violents du début de 2011, exigeant notamment davantage d'emplois pour les jeunes. La lenteur et le champ des réformes structurelles engagées jusqu'à présent, ainsi que le mauvais climat des affaires, constituent toujours des obstacles importants à la diversification de l'économie et à une croissance tirée par les investissements privés et créatrice d'emplois durables.

Graphique du texte 1. Algérie: Taux de chômage total, des femmes et des jeunes, 2003–10



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

3. La croissance de l'Algérie reste relativement forte, mais un risque de pressions inflationnistes émerge.

Le PIB hors hydrocarbures est demeuré solide, mais la croissance du PIB global pourrait ralentir en 2011. En 2010, la croissance du PIB a été tirée par un taux de croissance du PIB hors hydrocarbures de 6 %,

grâce une bonne performance des secteurs bénéficiant du Programme d'investissements publics (PIP) (bâtiment et travaux publics et services). La production de pétrole et de gaz a encore chuté (de 2,6 %), ramenant le taux de croissance globale à 3,3 %. En 2011, une nouvelle baisse de la production dans le secteur du pétrole et du gaz, et une restriction des dépenses du PIP, pourraient ramener la

croissance du PIB global aux alentours de 2,5 %.

L'inflation reste modérée mais progresse.

Après avoir été ramenée de 5,7 % en 2009 à 3,5 % au milieu de 2011 grâce à des hausses modérées du prix des aliments frais, l'inflation moyenne a progressé jusqu'en octobre 2011 pour atteindre 4,2 %. En glissement annuel, l'inflation est passée de 2,7 % à la fin de 2010 à 5,5 % en octobre 2011, en partie en raison d'une nouvelle flambée des prix des produits alimentaires frais.

La croissance des dépôts bancaires s'est accélérée au premier semestre 2011, augmentant davantage les liquidités bancaires.

Les hausses des salaires de la fonction publique ont probablement joué un rôle dans l'accélération de la croissance des dépôts (à l'exclusion des dépôts de la compagnie pétrolière publique, la SONATRACH) passée à 16 % (en glissement annuel) à la fin juin 2011, tandis que la croissance du crédit à l'économie est restée stable, à 15 % (en glissement annuel, hors rachats de la dette des entreprises publiques par le Trésor). Dans ce contexte, la Banque d'Algérie (BA) a continué d'absorber les liquidités excédentaires engendrées par les dépenses publiques et le secteur des hydrocarbures, les liquidités étant absorbées par deux facilités de dépôt qui représentaient 17 % du PIB à la fin août 2011.

4. L'orientation budgétaire a été très expansionniste, sous l'effet d'une hausse des recettes des hydrocarbures. En 2011, l'Algérie enregistrera un nouveau déficit budgétaire représentant 4 % environ du PIB, avec une augmentation sensible des recettes totales (22 % en termes nominaux) qui sera plus que compensée par l'accroissement des

dépenses totales (32 %). Les dépenses courantes devraient s'accroître de 50 % du fait (i) des hausses du traitement des fonctionnaires résultant de la poursuite de la mise en œuvre du relèvement des grilles de salaires et des paiements rétroactifs pour 2008 et 2009 et (ii) de l'application de diverses mesures de soutien à l'emploi, aux PME et aux prix alimentaires. Les dépenses d'investissement, pour leur part, devraient s'accroître de 7 % reflétant la dernière phase du PIP 2005–09. Bien que les recettes hors hydrocarbures devraient augmenter de 13 %, consolidant leur tendance haussière des dernières années en raison de la réforme de l'administration fiscale, elles ne couvriront que 41 % des dépenses courantes (49 % en excluant les paiements rétroactifs des salaires), ce qui représente leur plus bas niveau depuis dix ans. Au total, après deux années de baisse, le déficit primaire hors hydrocarbures devrait se creuser pour passer à 49 % du PIB hors hydrocarbures en 2011. Grâce à un financement non bancaire et non générateur d'endettement par des entités publiques encore important, la dette publique brute et l'épargne budgétaire dans le FRR devraient rester stables à 10 % et 40 % du PIB respectivement.

5. Avec les prix élevés du pétrole, l'excédent du compte courant extérieur poursuit son amélioration, malgré une forte progression des importations.

Les recettes pétrolières et gazières ont progressé de 30 % durant les neuf premiers mois de 2011 grâce à une hausse des cours du pétrole et du gaz. Les importations ont de nouveau augmenté après être restées stables au cours des deux années précédentes, avec une hausse de 19 % au cours des huit premiers mois de 2011. Cette hausse s'explique par une augmentation de 67 % des produits alimentaires et de 40 % des

biens de consommation. Les réserves officielles ont progressé de 14,6 milliards de dollars EU durant les huit premiers mois de 2011, passant à 178,3 milliards de dollars EU à la fin août 2011 (soit l'équivalent de près de trois années d'importations de biens et services).

6. Le taux de change effectif réel (TCER) s'est déprécié de 1,5 % au cours des huit premiers mois de 2011. Cette évolution s'explique par une dépréciation de 2,2 % du

taux de change effectif nominal en 2011, alors que le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires de l'Algérie était de 0,7 %. Le TCER est resté globalement proche de son niveau d'équilibre à moyen terme, ce qui est lié aux facteurs fondamentaux, notamment les cours du pétrole et les dépenses publiques.

THÈME 1 : FAIRE FACE AUX REVENDICATIONS SOCIALES TOUT EN PARANT AUX PRESSIONS INFLATIONNISTES

Perspectives à court terme

7. Les perspectives économiques mondiales sont devenues plus incertaines en 2011 et 2012, et pourraient affecter les recettes des hydrocarbures de l'Algérie.

Dans les économies avancées, la reprise économique est aujourd'hui beaucoup plus lente qu'on ne prévoyait au début de l'année. Un ralentissement de la croissance dans ces économies, puis dans les économies émergentes, pourrait avoir des incidences sur la demande mondiale et les cours des hydrocarbures, avec des retombées sur les recettes des hydrocarbures de l'Algérie. De plus, de nombreux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) ont connu des évolutions sociopolitiques importantes, qui pourraient affecter davantage l'ensemble de la région MOAN.

8. En 2011–12, la croissance devrait demeurer solide et les cours du pétrole, qui restent élevés, devraient renforcer le solde extérieur et les recettes budgétaires de l'Algérie, mais les risques d'une hausse de

l'inflation se sont accentués. En 2011 et 2012, les retombées du PIP pluriannuel sur la croissance devraient maintenir le taux de croissance hors hydrocarbures à 5 % environ, et porter le taux de croissance du PIB réel global à 2 ½–3 %. Jusqu'à présent, la hausse des cours internationaux des produits alimentaires de base et l'augmentation des rémunérations des fonctionnaires ne s'est pas traduite par une reprise significative de l'inflation en raison des subventions accrues des produits alimentaires de base, d'une augmentation de l'épargne des ménages, d'une plus grande demande d'importations et d'une absorption active des liquidités bancaires par la BA. En supposant que cette situation se poursuive, l'inflation pourrait se maintenir aux alentours de 4–4½ % en 2011–12, mais le risque d'une hausse de l'inflation alimentée par une demande intérieure plus soutenue s'est accru. Les cours du pétrole qui, selon les prévisions, devraient rester élevés (le rapport du FMI sur les Perspectives de l'Economie Mondiale de l'automne 2011 projetait un prix du pétrole de 103 dollars EU/baril en 2011 et

100 dollars EU/baril en 2012), devraient contribuer à maintenir un excédent du compte courant à 9,5 % du PIB en 2011 et 5,4 % en 2012, et les recettes budgétaires des hydrocarbures à un niveau supérieur de 25 à 30 % par rapport à 2010.

Contexte et avis des services du FMI

Politique budgétaire et politique de revenus

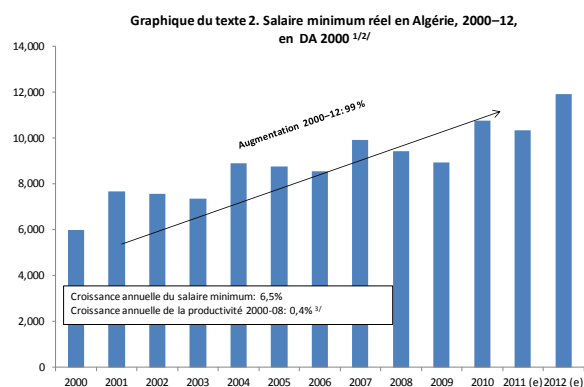
9. En 2012, la politique budgétaire sera axée sur la mise en œuvre de la hausse du barème des rémunérations des fonctionnaires et des dispositifs en faveur de l'emploi. Les autorités vont poursuivre la révision de la grille des rémunérations des fonctionnaires qui a commencé en 2010, qui relève les salaires de la fonction publique, en moyenne, d'environ 50 % par rapport à 2008, année d'adoption de la nouvelle grille. De plus, le projet de budget 2012 prévoit une prolongation des mesures socio-économiques d'aide aux catégories à faible revenu et à l'emploi adoptées en 2011, pour un coût équivalant à 4 % du PIB. Parmi ces mesures, on peut citer un soutien des prix de certains produits alimentaires de base (céréales, lait en poudre, huile de soja et sucre), une expansion du programme visant à faciliter l'accès des fonctionnaires au logement, et un soutien accru aux mécanismes de réduction du chômage des jeunes. Le budget couvrira également le coût de la subvention des taux d'intérêt des prêts à l'investissement des PME, ainsi que le rééchelonnement de la dette des PME très endettées mais viables. Ces mesures, conçues en grande partie de façon à préserver la cohésion sociale, contribueront à maintenir les dépenses courantes incompressibles à un niveau élevé représentant 45 % environ du PIB hors hydrocarbures en 2012. Dans l'hypothèse

de recettes fiscales pétrolières stables, les recettes globales ne suffiraient pas à couvrir totalement les dépenses qui restent élevées, et le budget enregistrerait un déficit pour la quatrième année consécutive en 2012, représentant l'équivalent de 6 % du PIB.

10. Il devrait être mis fin à la tendance haussière des dépenses et leur composition devrait être rééquilibrée. Alors que l'épargne budgétaire importante disponible peut permettre de maintenir des dépenses budgétaires relativement élevées à court terme, l'augmentation marquée observée récemment pourrait faire augmenter excessivement la demande globale et avoir des effets préjudiciables sur l'inflation et la compétitivité. Les autorités devraient s'assurer de la bonne qualité et efficacité des dépenses publiques, et qu'elles bénéficient à la population de façon équitable. En particulier, des politiques visant à mieux cibler les dépenses courantes, y compris les subventions et les transferts sociaux, devraient être mises au point. Alors que les dépenses courantes sont en augmentation, le budget 2012 prévoit une baisse sensible des dépenses d'investissement, un changement majeur par rapport aux années précédentes. Il sera néanmoins important de maintenir les dépenses d'investissement effectivement exécutées en 2012 à un niveau analogue à celui des résultats budgétaires de 2011 afin de soutenir une hausse de la production potentielle à l'avenir, sous réserve que les efforts visant à renforcer l'efficacité et le contrôle des dépenses en capital se poursuivent.

11. Il est nécessaire de maîtriser l'effet des augmentations substantielles des revenus des salariés sur la demande intérieure pour éviter une reprise de

l'inflation. Les relèvements importants des rémunérations des fonctionnaires s'étendent aux entreprises publiques, et s'accompagneront d'une nouvelle hausse du salaire minimum (de 20 % en janvier 2012) et des pensions. Ces augmentations vont vraisemblablement créer des pressions pour de nouveaux relèvements des salaires dans le secteur privé. Ces hausses des salaires réels semblent largement supérieures aux gains de productivité. De plus, les paiements rétroactifs des augmentations des salaires de 2008–09, qui doivent être étalés sur deux ans seulement, apporteront des revenus supplémentaires importants aux fonctionnaires (8 % du PIB hors hydrocarbures en 2011 et 7 % en 2012). Si ces revenus supplémentaires se traduisent entièrement par une demande additionnelle de biens et services intérieurs, les pressions inflationnistes vont s'intensifier. Il faudra alors resserrer la politique monétaire et accroître les importations pour répondre à la demande excédentaire.



Sources: Données des autorités algériennes, estimations des services du FMI, et base de données des indicateurs de développement dans le monde.

^{1/} Les autorités ont approuvé une augmentation du salaire minimum à compter du 1/1/2012.

^{2/} Pour 2011 et 2012, on estime l'inflation à 4%.

^{3/} Dernières données disponibles.

Politique monétaire et politique de change

12. Les autorités devraient poursuivre une politique monétaire visant à contrôler l'excès de liquidité et les pressions inflationnistes.

La Banque d'Algérie continue d'absorber la liquidité accrue du système bancaire, créée par les recettes pétrolières et gazières et les dépenses publiques, à l'aide de deux facilités de reprise de liquidité et ce, afin de limiter son effet sur l'inflation tout en maintenant les taux d'intérêt inchangés. Jusqu'à présent, le relèvement des salaires des fonctionnaires ne semble pas avoir créé des pressions inflationnistes sur les prix des biens et des services mesurés par l'IPC, mais on ne dispose pas de données sur les prix d'autres sortes d'actifs tels que l'immobilier. Les données sur les dépôts bancaires permettent de penser que l'épargne privée a augmenté tandis que la hausse de la consommation privée a été en partie couverte par un accroissement des importations. Outre ces facteurs, l'apparition de nouvelles pressions inflationnistes dépendra également de la façon dont les entreprises des secteurs des biens et des services répercuteront la hausse du coût du travail. Dans ce contexte, les autorités devraient faire preuve de la plus grande vigilance et envisager de resserrer précocement la politique monétaire pour éviter une matérialisation des pressions inflationnistes et une expansion trop rapide du crédit. À cet effet, la BA pourrait relever les taux d'intérêt pour envoyer un signal fort sur le coût du crédit dans l'économie et favoriser le rendement de l'épargne.

13. Les autorités peuvent continuer à maintenir le TCER à un niveau proche de son taux d'équilibre, mais il faudrait renforcer les déterminants fondamentaux

du taux de change. La BA continue de mener une politique de change active de flottement dirigé visant à stabiliser le TCER à un niveau proche de son taux d'équilibre (annexe 1). On estime que le taux de change d'équilibre s'est apprécié au cours de ces dernières années en raison de l'augmentation des dépenses de l'État et des cours du pétrole, impliquant des risques d'effets négatifs de type « syndrome hollandais » sur le bien-être économique. Cependant, dans le scénario de référence à moyen terme retenu par les services du FMI, qui suppose un rééquilibrage des finances publiques et des réformes structurelles, cette augmentation des dépenses devrait prendre fin d'ici à 2016.

Point de vue des autorités

14. La prudence budgétaire demeure une priorité, mais le maintien de la cohésion sociale est un objectif fondamental à court terme. Les autorités sont conscientes de la nécessité de freiner la progression des dépenses – en particulier les dépenses courantes – pour renforcer la viabilité budgétaire à moyen terme. Elles conviennent qu'une grande partie de l'augmentation des dépenses est due aux relèvements des salaires des fonctionnaires en 2011 et 2012, qui ont été décidés en 2008. Elles considèrent cependant que ces relèvements et leur extension à d'autres secteurs, ainsi que les mesures de soutien socio-économique en faveur de la création d'emplois, de logements sociaux et de l'investissement privé, étaient nécessaires pour améliorer le niveau de vie de larges pans de la population, dans un contexte de revendications sociales pressantes. Compte tenu de l'expérience passée de l'Algérie, ainsi que des événements survenus récemment

dans la région, le maintien de la stabilité sociale est crucial pour préserver la stabilité macroéconomique à moyen terme.

15. Les autorités sont déterminées à assurer la bonne qualité et l'efficacité des dépenses publiques. Elles continueront à protéger la mise en œuvre du PIP, qui est jugé essentiel pour améliorer la compétitivité et le potentiel de croissance de l'Algérie. À cet égard, elles s'attachent à mieux sélectionner les projets afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses. Les autorités estiment également que les nouvelles mesures de soutien socio-économique – en particulier en faveur de l'emploi et des PME – contribueront à stimuler l'activité économique de l'Algérie et à élargir l'assiette des impôts hors hydrocarbures.

16. Les autorités restent vigilantes face aux pressions inflationnistes et considèrent que leur politique d'absorption des liquidités est totalement efficace. Le principal objectif des autorités monétaires est de contenir les pressions inflationnistes. Elles estiment que cet objectif a été atteint au cours des deux dernières années, l'inflation ayant été ramenée autour de 4 %, niveau que les autorités jugent satisfaisant. De plus, elles considèrent que l'augmentation importante des revenus des salariés et des dépenses publiques n'a pas créé de pressions inflationnistes car les revenus supplémentaires ont été, pour l'essentiel, consacrés à l'achat de biens importés ou épargnés pour acquérir de l'immobilier. Elles n'en restent pas moins fermement déterminées à changer de cap si des pressions inflationnistes émergent. En outre, les autorités ont réaffirmé leur détermination à maintenir le taux de change réel proche de son niveau d'équilibre et compatible avec la stabilité extérieure.

THÈME 2 : ASSURER LA VIABILITÉ BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME

Contexte et avis des services du FMI

17. La hausse des cours du pétrole a amélioré les perspectives financières à moyen terme, qui ont cependant été sérieusement affaiblies par l'accroissement aigu des dépenses publiques courantes. Le scénario de référence ci-dessous montre que si les dépenses publiques progressent sur la base des mesures envisagées (notamment les relèvements des salaires des fonctionnaires et d'autres mesures de soutien adoptées en 2011 et dans le budget 2012), en 2016, le fonds d'épargne pétrolier (Fonds de régulation de recettes, FRR), en pourcentage du PIB, sera ramené à près de la moitié de son niveau de 2010, soit 16 % du PIB. Pour que le budget de 2011 soit équilibré (hors paiements rétroactifs des salaires de la fonction publique) il faudrait que le cours du pétrole atteigne 100 dollars EU/baril, contre 44 dollars EU/baril en 2006, et progresse encore jusqu'à environ 110 dollars EU/baril d'ici à 2016, rendant la position budgétaire très vulnérable à un effondrement majeur des cours du pétrole. L'excédent courant serait ramené à 5 % environ du PIB, tandis que les réserves

représenteraient quatre années d'importations de biens et services.

18. Les finances publiques sont vulnérables à une aggravation de la situation internationale, qui pourrait se traduire par une période prolongée de chute des prix du pétrole. Suivant un autre scénario, basé sur une hypothèse de cours internationaux du pétrole plus bas (55 dollars EU/baril en 2012 et 70 dollars EU/baril après 2012), montre que les équilibres macroéconomiques de l'Algérie connaîtraient une détérioration majeure à moyen terme. En 2016, le FRR serait ramené à son niveau minimal de 740 milliards de dinars (environ 10 milliards de dollars EU) prévu par la loi, et les déficits budgétaires seraient financés par une hausse des emprunts publics, qui pourraient dépasser 26 % du PIB. Le solde extérieur courant serait déficitaire, ramenant les réserves à l'équivalent de deux ans et demi d'importations de biens et de services en 2016. Dans ce scénario, les dépenses d'investissements publics seraient vraisemblablement réduites, ce qui se traduirait par un ralentissement de la croissance et une hausse du chômage.

Scénario de référence à moyen terme et autres scénarios de rechange, 2012–16

Scénario de référence	2012	2013	2014	2015	2016
Cours international pétrole (\$EU/baril)	100.0	99.5	97.5	96.5	95.5
Cours international du gaz (\$EU/BTU)	8.2	8.1	8.0	7.9	7.8
Solde budgétaire global (% du PIB)	-6.0	-3.3	-3.3	-3.3	-3.0
FRR (pourcentage du PIB)	28.6	25.0	21.7	18.6	15.6
Réserves (milliards de \$EU)	193.4	204.9	216.6	229.1	242.7
Déficit budgétaire primaire (% du PIB HH)	-46.4	-39.3	-36.4	-34.0	-32.3
Solde compte courant % du PIB)	5.4	4.6	4.5	4.8	5.0
Avoirs nets de l'État (% du PIB)	19.2	16.1	13.3	10.6	8.1

(*) FRR moins dette publique

Autre scénario 1/	2012	2013	2014	2015	2016
Cours international du pétrole (\$EU/baril)	55.0	70.0	70.0	70.0	70.0
Cours international du gaz (\$EU/BTU)	4.5	5.7	5.7	5.7	5.7
FRR (pourcentage du PIB) 2/	17.9	8.3	4.5	4.3	4.0
Réserve (milliards de SEU)	165.7	159.1	153.6	148.9	145.0
Déficit budgétaire primaire (% du PIB HH)	-46.4	-39.3	-36.4	-34.0	-32.3
Solde du compte courant % du PIB)	-8.9	-4.3	-3.6	-3.1	-2.7
Avoirs nets de l'État (% du PIB) 3/	8.5	-0.7	-8.6	-15.6	-21.5

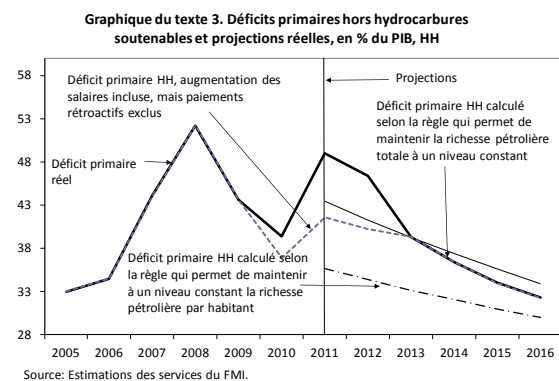
1/ Ce scénario alternatif repose sur les estimations du scénario de crise des services du FMI à compter le premier trimestre de 2012.

2/ Le solde du FRR reste supérieur à 740 milliards de DA, comme l'exige la loi algérienne.

3/ FRR moins la dette publique.

19. Un cadre budgétaire à moyen terme, reposant sur le principe du revenu permanent, met également en évidence les vulnérabilités financières résultant de l'augmentation marquée des dépenses courantes. Une analyse fondée sur le principe de revenu permanent (avec des ressources d'hydrocarbures non renouvelables) révèle que le rééquilibrage des finances publiques sera nécessaire pour ramener la position budgétaire à un niveau soutenable à moyen terme. Ce cadre budgétaire à moyen terme, basé sur le principe du maintien d'un niveau constant de revenu après que les réserves d'hydrocarbures seront épuisées, fournit des points de repère utiles pour assurer la viabilité

budgétaire à moyen terme et pour les efforts en vue de renforcer le contrôle et l'efficacité des dépenses publiques. Dans ce cadre, l'objectif de maintenir constante la richesse en hydrocarbures par habitant à long terme est plus prudent, et préférable. Dans ce contexte, si la tendance à la récente hausse marquée des dépenses de fonctionnement n'était pas progressivement inversée, les autorités pourraient être contraintes d'exercer davantage de prudence dans la mise en œuvre du nouveau PIP pour 2010–14.



20. Les autorités devraient formuler et adopter des mesures de rééquilibrage des finances publiques à moyen terme.

Rationaliser les dépenses courantes. Alors que les dépenses d'investissement étaient le principal déterminant de la progression des dépenses en 2006–08, les dépenses courantes ont exercé davantage de pressions sur les dépenses totales depuis l'année dernière. En proportion des dépenses totales, les dépenses courantes atteindront 64 % en 2011 (hors paiements rétroactifs des salaires), contre 54 % en 2008–09. Certaines dépenses augmenteront encore plus rapidement à moyen terme à mesure que les mesures de soutien socio-économiques seront mises en œuvre et que de nouvelles infrastructures seront construites. Cette augmentation entravera davantage la mise en œuvre de la politique budgétaire car il est plus difficile de comprimer les dépenses courantes. Il est donc indispensable d'évaluer l'efficacité de dépenses supplémentaires afin de décider s'il y a lieu de les poursuivre. De plus, après les relèvements de salaires substantiels, il sera important de contrôler strictement la croissance de la masse salariale pendant quelques années en limitant les recrutements et les augmentations de salaires futures. Il est nécessaire d'améliorer le ciblage des transferts et des subventions de façon à mieux répondre aux besoins des groupes

vulnérables. À cet effet, les autorités devraient accélérer les travaux en cours, avec le concours de la Banque mondiale, sur le ciblage des transferts sociaux.

Mieux maîtriser les dépenses

d'investissement prioritaires. Les dépenses d'investissement représenteront 36 % des dépenses totales en 2011, contre 47 % en 2009–10. Ce recul relatif se poursuivra probablement en 2012. Le maintien des dépenses à leur niveau actuel nécessitera un rythme d'exécution plus rapide que par le passé. Compte tenu des pressions pour maîtriser les dépenses d'investissement à l'avenir, les autorités doivent veiller à sélectionner judicieusement les projets afin d'améliorer l'efficacité globale des dépenses. Dans ce contexte, les efforts que les autorités ont consenti depuis la création de la commission nationale chargée de suivre la mise en œuvre du PIP (la CNED), visant à mieux superviser la mise en œuvre des grands projets d'infrastructure, ont permis de réaliser des économies budgétaires et de rendre plus efficace l'exécution des projets, et devraient être poursuivis.

Progression des ressources hors

hydrocarbures. Des réformes majeures de l'administration fiscale mises en œuvre par la Direction générale des impôts (DGI) ont fait progresser les recettes hors hydrocarbures de 15 % par an au cours des cinq dernières années. Pourtant, la proportion des dépenses courantes couvertes par les recettes hors hydrocarbures devrait encore diminuer en 2012, pour atteindre son plus bas niveau depuis 2000. Des efforts additionnels pour atteindre des objectifs clés de la réforme de l'administration fiscale seront nécessaires, en particulier mettre en place le système informatique de la DGI (projet qui a été

retardé) et renforcer l'orientation et la surveillance de l'administration fiscale (projet lancé en 2010 en coopération avec l'administration fiscale française).

21. L'accélération du processus de modernisation des systèmes budgétaires et une gestion des finances publiques plus transparente sont essentielles pour maîtriser l'augmentation rapide des dépenses. Les autorités ont l'intention d'élaborer un système de gestion budgétaire fondé sur des objectifs de résultats, de sorte que la performance des différents programmes puisse être évaluée, et qu'ainsi le contrôle et l'efficacité des dépenses publiques puissent être mesurés. À cet effet, une meilleure planification budgétaire doit être élaborée. Les autorités ont déployé des efforts dans un certain nombre de domaines pour élaborer de nouveaux outils tels que des modèles de prévision macroéconomique au sein du ministère des Finances. La mise en œuvre du cadre budgétaire à moyen terme, en phase d'élaboration par le Département du budget, avec le concours de la Banque mondiale, enregistre cependant des retards. Les autorités se doivent donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation complète des réformes budgétaires. La préparation et l'adoption de lois de règlement depuis l'année dernière constituent des pas importants vers une plus grande transparence des finances publiques. Des efforts additionnels seront nécessaires pour rendre plus accessibles au public les statistiques de finances publiques, notamment les statistiques sur l'exécution du budget.

Point de vue des autorités

22. Les autorités sont déterminées à assurer la viabilité budgétaire à moyen

terme. Elles conviennent que la trajectoire actuelle des dépenses courantes n'est pas viable, et sont préoccupées par la dépendance accrue à l'égard des recettes budgétaires des hydrocarbures pour financer le budget. Pour assurer une viabilité à moyen terme, les autorités entendent élaborer des mesures de rééquilibrage des finances publiques telles que le ciblage des transferts sociaux, projet en cours avec le concours de la Banque mondiale, et vont poursuivre leurs efforts visant à accroître les recettes hors hydrocarbures. De plus, elles ont commencé à mettre en place des mécanismes fondés davantage sur les lois du marché afin de financer des entités publiques autonomes, notamment des hôpitaux.

23. Les autorités considèrent que les efforts soutenus de réforme budgétaire vont également renforcer la viabilité budgétaire à moyen terme. Les autorités sont déterminées à améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses en réformant le processus budgétaire et en améliorant la coordination en vue d'élaborer de meilleurs outils de planification budgétaire. En particulier, le rôle accru de la CNED dans le nouveau PIP 2010–14, impliquant qu'aucun nouveau grand projet ne reçoit de dotation budgétaire sans l'approbation du CNED après une évaluation transparente, contribuera à améliorer l'efficacité des investissements publics. Les efforts destinés à accroître davantage la transparence budgétaire vont également se poursuivre, en s'appuyant sur la loi de finances organique et le retour à la pratique de l'adoption de lois de règlement.

THÈME 3 : SE PRÉPARER POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE POUR S'ATTAQUER AU CHÔMAGE DES JEUNES

24. Assurer une croissance durable, diversifiée et tirée par les investissements privés afin de faire reculer le chômage, en particulier chez les jeunes, et créer des opportunités pour tous restent les principaux défis que doit relever l'Algérie.

Cela nécessite l'amélioration de l'intermédiation du secteur financier et la mise en œuvre de réformes structurelles plus ambitieuses visant à améliorer le climat des affaires, le marché du travail et l'intégration de l'Algérie dans l'économie mondiale.

Perspectives à moyen terme

25. Les perspectives de croissance à moyen terme restent stables, sous réserve qu'un programme de réformes structurelles plus ambitieux soit mis en œuvre. Les perspectives de croissance du PIB hors hydrocarbures restent favorables, pour autant que des réformes structurelles plus profondes se traduisent par un investissement privé accru et plus productif. Cela sera nécessaire pour compenser la diminution prévue des retombées sur la croissance du programme d'investissements publics, qui a atteint un plateau en termes d'exécution des grands projets. Dans cette hypothèse, la croissance hors hydrocarbures pourrait s'établir autour de 5 % environ par an en moyenne entre 2012 et 2016. Si des réformes ne sont pas appliquées et le secteur privé ne se développe pas fortement, la croissance hors hydrocarbures pourrait être inférieure de 2 points de pourcentage. Après avoir reculé ces dernières années, la croissance dans le secteur du

pétrole et du gaz devrait être modérée et limitée par la demande mondiale et la situation du marché du gaz naturel. La croissance du PIB total pourrait donc osciller autour de 3½ % pendant cette période.

26. Dans ce scénario, le chômage ne diminuerait que légèrement, dans le meilleur des cas. Le chômage a sensiblement baissé au cours des dix dernières années mais reste élevé parmi les jeunes, en particulier les jeunes diplômés (21,5 %) et les femmes (19 %). Ce recul global résulte à la fois de la croissance modérée de la population en âge de travailler, des taux d'activité globalement stables (autour de 42 % pour la population totale, mais seulement 14 % pour les femmes), et d'une croissance soutenue du PIB hors hydrocarbures. Cependant, le contenu en emplois de la croissance a récemment baissé – l'envers de la légère amélioration de la productivité du travail – et moins de 38 % de la population en âge de travailler (11 % des femmes) ont un emploi déclaré. Sur la base du scénario de référence à moyen terme, et en fonction de l'hypothèse retenue en matière d'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance (stable, ou poursuivant sa tendance récente à la baisse), en 2016, le chômage total se situerait entre 8 % et 11 %, et le chômage des jeunes entre 19 % et 21 %.

Contexte et avis des services du FMI

Réformes structurelles

27. Le développement du secteur privé est capital pour favoriser une croissance diversifiée et réduire le chômage. Le secteur privé reste relativement restreint et fragmenté et sa capacité d'innovation est limitée. Au cours des dernières années, les autorités ont pris des initiatives en faveur du développement des PME, mais leur effet a été limité. Des mesures supplémentaires ont été adoptées après les consultations tripartites de 2011, y compris des subventions des prêts à l'investissement et un rééchelonnement de la dette des PME. Bien que ces mesures semblent aller dans la bonne direction, il est encore trop tôt pour évaluer leur impact. Des efforts soutenus doivent être consacrés à l'amélioration de la perception du climat des affaires, qui est encore jugé négativement (annexe 3). Des réformes plus ambitieuses sont nécessaires pour stimuler la croissance du secteur privé. À cet égard, l'investissement direct étranger (IDE) devrait jouer un plus grand rôle dans les secteurs hors hydrocarbures. Les IDE dans ces secteurs restent faibles et il semble que les mesures introduites en 2009 aient un effet défavorable sur les perceptions des investisseurs étrangers, en particulier vis-à-vis des PME. Les autorités devraient évaluer l'effet de ces mesures et envisager d'introduire davantage de souplesse afin de créer un climat plus propice aux investisseurs directs étrangers, qui sont essentiels pour transférer la technologie et le savoir-faire.

28. Outre le fait qu'elles favorisent la croissance, les réformes du marché du travail pourraient contribuer à réduire le chômage. En moyenne, les chômeurs ont un

niveau d'instruction plus élevé que la population économiquement active dans son ensemble, ce qui indique que les diplômés des écoles secondaires et des établissements d'enseignement supérieur rencontrent des difficultés particulières à trouver des emplois. Au cours des dernières années, les autorités ont lancé un certain nombre d'initiatives visant à faire reculer le chômage des jeunes, notamment en favorisant la création de micro entreprises et en subventionnant le salaire des jeunes. Il est nécessaire que ces mesures soient complétées par des réformes visant à assouplir le marché du travail et réduire les coûts de recrutement. Les mesures fiscales que les autorités ont adoptées pour réduire les contributions sociales à la charge des employeurs vont dans la bonne direction ; cependant, davantage de réformes s'imposent pour faire en sorte que les jeunes aient des emplois durables, notamment une réforme destinée à aligner les augmentations du salaire minimum aux gains de productivité, diminuer les impôts sur les salaires et d'autres coûts obligatoires, et encourager le travail à temps partiel et le travail flexible.

29. Les autorités devraient renforcer leurs efforts d'intégration de l'Algérie dans l'économie régionale et mondiale. L'Algérie est membre de la Zone arabe de libre-échange (ZALE) depuis 2009, et engage des initiatives visant à développer le commerce et la coopération avec d'autres pays africains, y compris l'initiation de discussions avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) afin de conclure des accords de commerce et d'investissement. Ces initiatives devraient être complétées en progressant vers de nouvelles phases d'intégration dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne et en poursuivant les efforts

d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

30. Les autorités devraient poursuivre leurs efforts d'amélioration de la gouvernance.

Il s'agira notamment d'améliorer davantage la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT), en tenant compte des recommandations du Groupe d'action financière.

Secteur financier

31. L'intermédiation financière et la financiarisation de l'économie restent assez limitées.

Malgré leurs liquidités très abondantes, les banques sont très prudentes dans l'octroi de prêts en raison de la difficulté d'évaluer le risque de crédit. L'absence d'une centrale des risques fiable en Algérie, par rapport à d'autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), est considérée comme l'un des principaux obstacles freinant l'accès au crédit. En outre, les résultats financiers des banques publiques (qui représentent 90 % environ des actifs du système bancaire) ont été moins bons que ceux des banques privées¹. L'intermédiation financière est donc insuffisante en Algérie, avec un ratio du crédit au PIB hors hydrocarbures de 39 %. Le niveau des créances non performantes continue de diminuer, reflétant une meilleure gestion des nouveaux risques et une augmentation de l'encours des crédits, mais il reste élevé pour les banques publiques, aux alentours de 19 % en juin 2011, contre 24 % à la fin de 2009. Dans l'ensemble,

les banques sont bien capitalisées et ne présentent pas de risques pour la stabilité macroéconomique. La bourse reste sous-développée, avec seulement sept entreprises cotées en septembre 2011. Étant donné que les ressources des banques, y compris celles des banques étrangères, reposent exclusivement sur les dépôts locaux, les risques liés à la crise du secteur financier de la zone euro ne devraient pas être une source de vulnérabilité pour le secteur financier de l'Algérie.

¹ Banque mondiale, 2011, *Financial Access and Stability—A Road Map for the Middle East and North Africa—MENA Development Report* (Washington: Banque mondiale).

Indicateurs de stabilité financière, 2006–11

(en pourcentage)

	2006	2007	2008	2009	2010	June-11
Normes de fonds propres	15.2	12.9	16.5	22.1	23.3	20.9
Banques publiques 1/	14.4	12.1	16.0	19.6	21.8	19.4
Banques étrangères 2/	21.6	18.1	20.2	34.9	29.2	27.0
Prêts classés/total prêts	34.8	35.5	25.4	21.8	19.1	16.6
Banques publiques	37.5	38.7	28.5	24.3	21.4	19.0
<i>Dont: au secteur privé</i>	22.0	24.3	20.0	16.9	13.9	13.7
Banques étrangères 2/	8.8	11.5	3.9	4.0	4.1	3.6
Prêts improductifs/total prêts 3/	17.5	22.1	15.7	14.8	13.3	11.2
Banques publiques	19.2	23.8	17.6	16.5	15.0	12.8
<i>Dont: au secteur privé</i>	11.7	18.7	15.9	13.0	10.7	10.5
Banques étrangères 2/	2.9	9.2	2.2	2.4	2.6	2.3
Autres classés/total prêts 4/	17.3	13.4	9.8	7.1	5.8	5.4
Banques publiques	18.4	14.9	10.9	7.8	6.4	6.2
<i>Dont: au secteur privé</i>	10.3	5.7	4.1	3.9	3.2	3.2
Banques étrangères 2/	5.9	2.3	1.7	1.6	1.5	1.3
Provisions/prêts classés	54.0	56.1	57.7	68.3	74.1	71.8
Banques publiques	54.2	55.0	57.4	68.0	74.3	71.6
Banques étrangères 2/	48.7	85.2	68.7	78.9	69.3	75.7
Rendement sur fonds propres	18.8	24.6	25.2	25.7	20.7	...
Banques publiques	17.4	23.6	25.0	25.5	22.7	...
Banques étrangères 2/	23.4	28.0	25.6	26.3	16.8	...

Source: Autorités algériennes.

1/ 90% des actifs du système.

2/ Les banques non publiques sont toutes étrangères.

3/ Prêts en arriérés (100% de provisionnement obligatoire).

4/ Prêts productifs, mais à risques (30% ou 50% de provisionnement).

32. Les autorités devraient accélérer les efforts de modernisation et de réforme du secteur financier, notamment en donnant suite aux recommandations de la mise à jour du PESF de 2007. Les banques publiques devraient continuer à moderniser leurs systèmes d'information et d'évaluation des risques, en particulier pour faire en sorte que les nouvelles incitations à octroyer des prêts aux PME ne créent pas de nouveaux risques de défaut. Des efforts importants ont été accomplis en vue de réduire les créances non performantes, mais il faut faire davantage pour

identifier des solutions au problème de l'héritage de créances anciennes en souffrance. Il faut continuer à étudier tous les moyens possibles de faire respecter par les banques publiques (qui représentent 90 % des actifs du secteur bancaire) les normes internationales les plus élevées, et d'améliorer leur contrôle, leur gestion et leur gouvernance. A mesure que l'interdiction des prêts à la consommation (à l'exception des prêts immobiliers) en vigueur depuis 2009 a affecté l'approfondissement de l'activité bancaire, les autorités devraient accélérer leurs efforts en

vue de mettre en place une centrale des risques des crédits aux particuliers, ce qui devrait permettre de lever cette interdiction. L'obligation d'utiliser des cartes bancaires ou des chèques pour tout paiement de 500 000 dinars ou plus ayant été différée indéfiniment, les autorités devraient poursuivre leurs efforts de modernisation du système de paiements du pays afin de réduire le volume important de monnaie en circulation (26 % du PIB hors hydrocarbures).

33. Les autorités continuent à renforcer le contrôle bancaire. L'introduction progressive d'un nouveau système de notation des banques, qui doit être lancé à titre expérimental d'ici la fin de 2011, et l'adoption d'un nouveau plan comptable bancaire en 2010, contribueront à améliorer la gestion du risque de crédit et le contrôle bancaire. Une amélioration des règles de contrôle a été préparée avec l'assistance technique du FMI. Fortes de ces nouveaux outils, les autorités devraient viser à faire en sorte que les mesures d'encouragement des prêts aux PME et des crédits hypothécaires, et les plans de rééchelonnement de la dette des PME viables, ne se traduisent pas par une détérioration du portefeuille des banques. Par ailleurs, les autorités ont préparé des rapports préliminaires sur la stabilité financière, qu'il sera utile de publier.

Point de vue des autorités

34. Le principal objectif des autorités à moyen terme demeure de réduire la dépendance de l'Algérie à l'égard du secteur des hydrocarbures et de développer le secteur privé afin de créer davantage d'emplois et d'offrir de meilleures opportunités pour tous. Les autorités considèrent que de nombreuses mesures de

soutien socio-économiques adoptées en 2011 devraient contribuer à encourager la diversification de l'économie. De plus, les nouvelles infrastructures en cours de construction dans le cadre du PIP devraient renforcer la compétitivité de l'Algérie à moyen terme. Les efforts visant à créer des conditions favorables au développement du secteur privé prendront aussi la forme d'un soutien du Fonds national d'investissement aux partenariats public-privé dans des secteurs stratégiques importants pour l'innovation. Ces politiques sont complétées par d'autres destinées à faciliter l'accès au marché du travail par les nouveaux entrants et la création de micro entreprises.

35. Les autorités se déclarent préoccupées par la perception relativement défavorable du climat des affaires de l'Algérie et s'attachent davantage à l'améliorer. Le gouvernement a lancé une série d'initiatives politiques et économiques au début de 2011 afin d'améliorer la participation des citoyens, renforcer la responsabilité des pouvoirs publics et stimuler la croissance hors hydrocarbures. Dans le domaine des réformes économiques, les autorités ont organisé des consultations tripartites intersectorielles afin de déterminer les mesures requises pour améliorer le climat des affaires, qui devraient se traduire par un train de réformes destinées à améliorer le climat des affaires.

36. Les autorités restent prudentes au sujet de l'ouverture complète du commerce. Elles sont préoccupées par le fait que l'ouverture du commerce n'a pas apporté les résultats escomptés pour l'Algérie, qui a vu ses importations augmenter sensiblement mais n'a connu aucune expansion de la diversification des exportations. C'est pourquoi les autorités

négoçient une intégration commerciale plus progressive avec des partenaires multilatéraux.

37. La réforme du secteur financier reste la clé de voûte des mesures de soutien à la croissance des investissements privés. La BA a poursuivi ses efforts de modernisation et de renforcement du système financier en menant une réforme réglementaire et en améliorant le contrôle. L'adoption des nouvelles règles comptables en 2010 a contribué à améliorer la communication des données et la transparence dans ce domaine. S'agissant des

créances non performantes, les autorités ont soutenu la mise en place par les banques d'une société de gestion des actifs en difficulté et demandera aux banques d'annuler leurs créances non performantes les plus anciennes. Les autorités conviennent que des projets importants tels que la centrale des risques des crédits aux particuliers ont enregistré des retards imprévus, mais elles espèrent mener à bien ce projet en 2012.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

38. L'Algérie a enregistré une croissance satisfaisante, mais il se pourrait qu'elle s'achemine vers un point d'inflexion. Au cours des dix dernières années, la gestion macroéconomique généralement prudente, dans un contexte de hausse des cours internationaux du pétrole, a donné lieu à une croissance vigoureuse, une inflation faible, l'accumulation de vastes réserves internationales et épargne budgétaire, ainsi qu'à une diminution sensible de l'endettement. Les efforts visant à réduire la dépendance à l'égard de la richesse en hydrocarbures et à favoriser la diversification de l'économie ont cependant été décevants. Avec la décélération des retombées du programme d'investissements publics sur les secteurs hors hydrocarbures de l'économie algérienne, il y a lieu de s'attendre à ce que la croissance ralentisse si un programme de réformes structurelles plus ambitieux n'est pas adopté.

39. Les recettes élevées des hydrocarbures et l'épargne budgétaire offrent une marge de manœuvre pour répondre aux revendications sociales pressantes et maintenir la stabilité sociale,

mais la forte expansion des dépenses publiques courantes de 2011 devrait être modérée pour éviter des pressions inflationnistes excessives. La liquidité systémique accrue résultant de la hausse des recettes des hydrocarbures, des relèvements sensibles des salaires du secteur public et des transferts sociaux importants ne s'est pas encore traduite par une hausse de l'inflation, mais le risque de flambée de l'inflation s'est accru. La croissance des transferts de revenus devrait être modérée et étalée dans le temps dans toute la mesure du possible. Outre la modération des dépenses publiques courantes, les autorités devraient envisager d'intervenir précocement pour resserrer la politique monétaire afin d'éviter les pressions inflationnistes, en relevant les taux d'intérêt et en absorbant davantage les liquidités.

40. La forte progression des dépenses publiques courantes va mettre à rude épreuve la viabilité budgétaire à long terme de l'Algérie et sa capacité à supporter des chocs négatifs qui affecteraient de façon prolongée les cours du pétrole. L'augmentation marquée des dépenses

courantes en 2011 fait peser une menace importante sur la viabilité du budget de l'Algérie. ce type de dépenses étant plus difficile à comprimer. Cette croissance des dépenses rend la position budgétaire de l'Algérie vulnérable au risque d'une chute prolongée des cours internationaux du pétrole, qui pourrait découler d'un affaiblissement de l'économie mondiale, malgré l'épargne budgétaires substantielle accumulée jusqu'à présent. Une analyse de la viabilité budgétaire fondée sur le principe du revenu permanent révèle la nécessité d'un rééquilibrage des finances publiques à moyen terme. Étant donné que les pressions à la hausse des dépenses se poursuivront dans le futur proche, les autorités devraient adopter des mesures de rééquilibrage des finances publiques qui pourraient consister notamment à limiter les hausses de salaires et les recrutements et à mieux cibler les transferts, en appliquant des critères de ressources aux prestations sociales. Une mobilisation accrue des ressources hors hydrocarbures et la poursuite des réformes de l'administration fiscale contribueront également à rendre le budget moins dépendant des recettes volatiles des hydrocarbures.

41. La lenteur des réformes budgétaires pourraient freiner les efforts d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses publiques. Alors que le budget constitue le principal levier pour exploiter et redistribuer les richesses en hydrocarbures, les gains relativement modestes en termes de PIB réel par habitant ou d'autres indicateurs sociaux enregistrés par l'Algérie, au regard des dépenses publiques très importantes, ainsi que l'absence de progrès vers une économie plus diversifiée et productive, soulignent la nécessité d'améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses. Les services du FMI se félicitent

des progrès réalisés en matière de réformes et de planification budgétaires mais estiment que les retards pris dans certains domaines fondamentaux comme la planification budgétaire à moyen terme pourraient compromettre les efforts d'amélioration du contrôle et de la qualité des dépenses. Des initiatives telles que la création de la CNED afin de surveiller la qualité des dépenses d'investissement ont fait leurs preuves et devraient être étendues à d'autres domaines.

42. La BA peut continuer à maintenir le taux de change proche du niveau d'équilibre à long terme mais les déterminants fondamentaux du taux de change devront être renforcés. Les services du FMI souscrivent à la politique des autorités qui consiste à intervenir sur le marché des changes pour éviter les désalignements. Il faut renforcer les déterminants fondamentaux du taux de change, notamment la position budgétaire et les gains de productivité, pour éviter une appréciation réelle qui créerait un « syndrome hollandais », comme c'est souvent le cas dans de nombreux pays exportateurs de produits de base.

43. Afin de faire reculer sensiblement le chômage, un programme de réformes structurelles plus ambitieuses devrait être mis en œuvre pour améliorer le climat des affaires et la compétitivité. Les investissements publics devant jouer un rôle moins dynamique dans la croissance économique, le secteur privé devra devenir un moteur plus fort de la croissance et de la création d'emplois. Sans réformes ambitieuses, les perspectives de croissance à moyen terme se fragiliseront. Les mesures récentes de soutien au financement des PME et les consultations avec les partenaires sociaux afin d'améliorer le climat des affaires devraient

avoir un effet positif, bien que limité, sur l'investissement privé et la diversification économique. De plus, les avancées enregistrées en matière de réformes financières devraient faciliter l'accès du secteur privé au crédit. Cependant, malgré certains progrès, des contraintes importantes subsistent qu'il s'agit de lever. Les augmentations du coût du travail sans commune mesure avec les gains de productivité auront des effets négatifs sur la compétitivité. Les règles applicables aux IDE depuis 2009 et les procédures bureaucratiques contraignantes découragent les investisseurs étrangers et pourraient priver le pays de transferts de technologie dont il a grand besoin. De même, des mesures plus résolues destinées à exposer davantage le secteur financier public à la concurrence à travers l'expansion des banques privées et davantage d'amélioration du fonctionnement et de la gouvernance des banques publiques renforceraient l'intermédiation financière. Les

autorités devraient également persévérer dans leurs efforts visant à intégrer davantage l'Algérie dans le commerce régional et mondial. Des politiques propices à la croissance pourraient être utilement complétées par des politiques actives du marché du travail destinées à améliorer l'adéquation des qualifications et assouplir les recrutements.

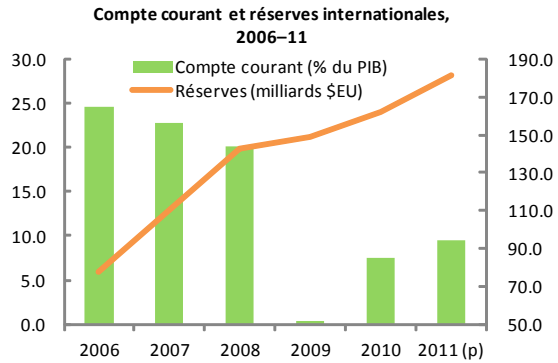
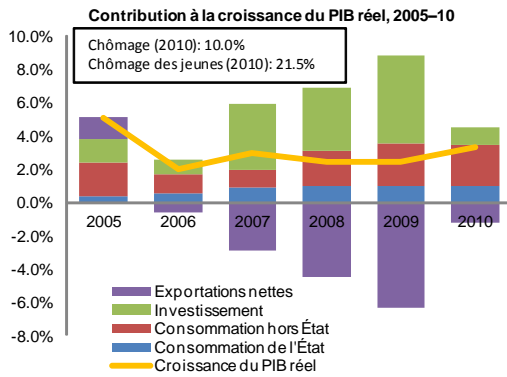
44. Les services du FMI se félicitent que l'Algérie ait annulé 702 millions de dollars EU de prêts dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée.

45. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se tiennent selon le cycle standard de 12 mois.

Graphique 1. Algérie: Principaux indicateurs macroéconomiques

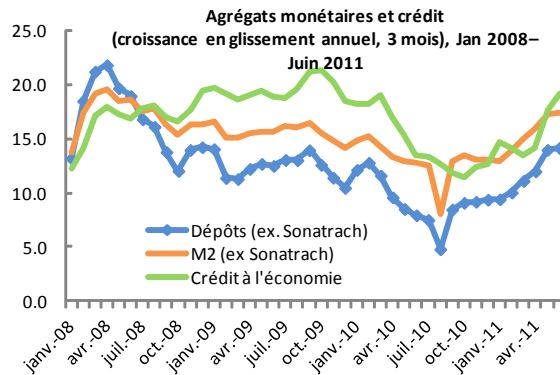
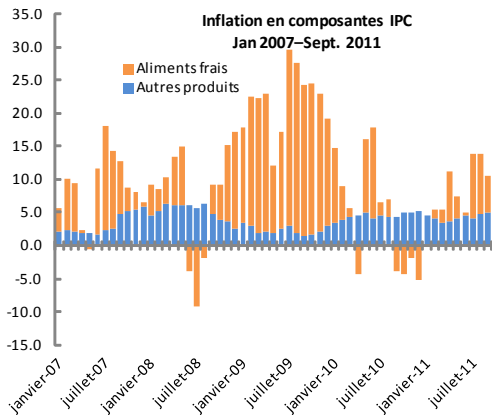
L'Algérie a bien surmonté la crise et les perspectives restent positives pour 2011; toutefois, le chômage reste élevé notamment chez les jeunes.

La reprise des cours du pétrole a amélioré le solde extérieur, tandis que les réserves devraient atteindre 186 milliards de dollars EU d'ici à la fin de 2011.



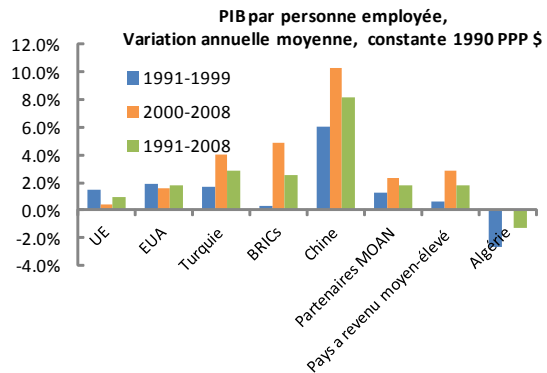
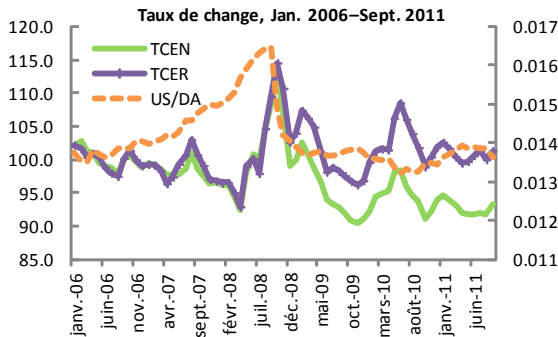
En 2010, l'inflation a chuté avec les prix des produits alimentaires frais et elle se maintient pour les produits alimentaires non frais. Cependant, une flambée des produits frais a été enregistrée au début de 2011, qui s'est atténuée au cours du deuxième trimestre de l'année.

Le crédit et les agrégats monétaires ont bien progressé en 2011 et ont surmonté un ralentissement relatif en 2010.



En 2011, le taux de change réel s'est légèrement déprécié à cause d'une baisse des différentiels d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

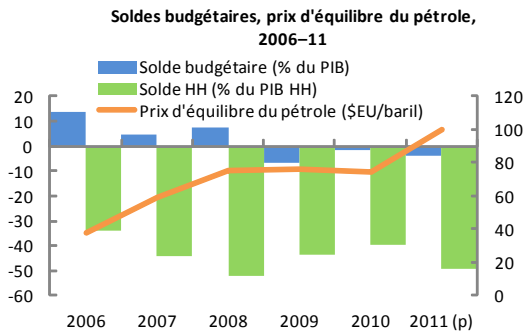
L'Algérie souffre d'un climat des affaires médiocre et a tardé à mettre en oeuvre les réformes structurelles destinées à diversifier l'économie



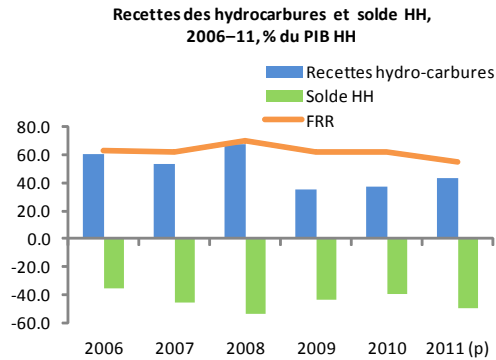
Sources: Autorités algériennes, base de données Doing Business et estimations de services du FMI.

Graphique 2. Algérie: Indicateurs budgétaires

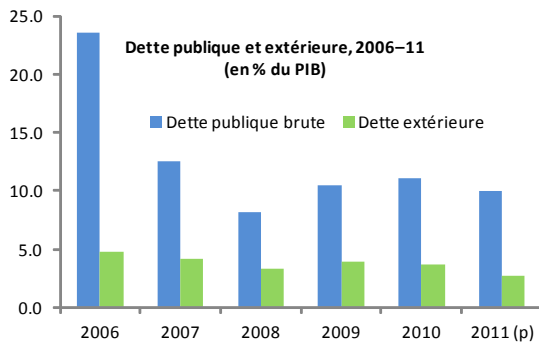
En 2011, l'Algérie enregistrera un autre déficit budgétaire.



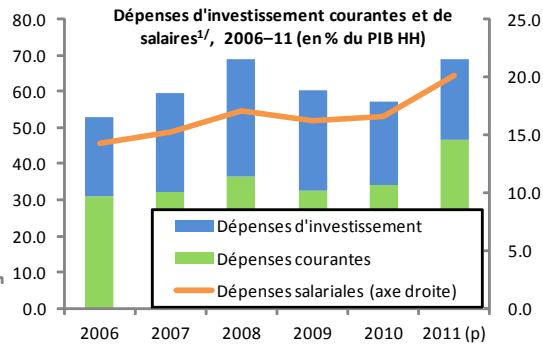
Le niveau d'épargne budgétaire accumulée dans le FRR se maintient mais baissera en 2011.



Par le passé, l'épargne a aussi aidé à rembourser la dette, ce qui a maintenu la dette publique à un faible niveau.

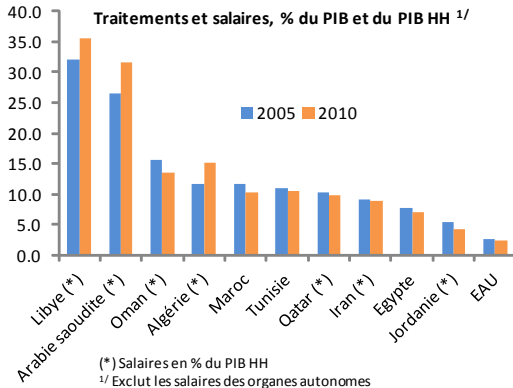


Les dépenses ont augmenté ces cinq dernières années à cause des dépenses du PIP et de l'augmentation des salaires des fonctionnaires.

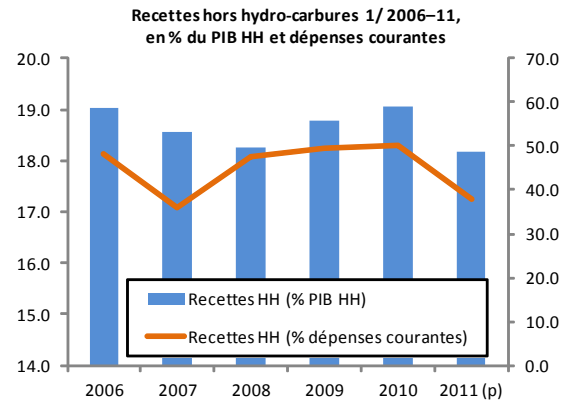


^{1/} Les dépenses salariales incluent les hôpitaux et les organes administratifs autonomes et excluent les salaires rétroactifs aux fonctionnaires, en 2010 et

En 2010, les autorités ont relevé les salaires de 34%, ce qui fait de l'Algérie l'un des pays de la MOAN où les salaires de la fonction publique représentent le poids le plus lourd. Toutefois, le salaire moyen reste à des niveaux similaires à ceux des pays voisins.



Les autorités ont déployé des efforts pour réduire la dépendance des recettes d'hydrocarbures en mettant en œuvre le FRR et en accroissant les recettes hors hydrocarbures, grâce à une administration fiscale plus efficace.



^{1/} Les recettes fiscales en 2010 et 2011 sont ajustées pour exclure les paiements rétroactifs aux fonctionnaires.

Sources: Autorités algériennes et estimations des services du FMI.

Tableau 1. Algérie : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–16

	2008	2009	2010	Projections					
				2011	2012	2013	2014	2015	2016
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Secteur du pétrole et du gaz									
Exportations de pétrole liquide (en millions de barils/jour)	1.6	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Exportations de gaz naturel (en milliards de mètres ³)	59.5	53.7	56.1	54.6	54.1	54.1	54.1	54.3	54.8
Valeur unitaire du pétrole brut à l'export. (\$EU/baril)	99.0	61.8	79.0	103.2	100.0	99.5	97.5	96.5	95.5
Part des hydrocarbures dans le total des exp. (en %)	98.2	98.3	98.3	98.6	98.4	98.3	98.1	98.0	97.8
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	2.4	2.4	3.3	2.5	3.1	3.5	3.5	3.5	3.8
Secteur des hydrocarbures	-2.3	-6.0	-2.6	-2.1	-0.7	0.3	0.4	0.4	1.0
Autres secteurs	6.1	9.3	5.9	4.9	5.3	5.2	5.0	5.0	5.0
Indice des prix à la consom. (moyenne pour la période)	4.9	5.7	3.9	3.9	4.3	4.0	3.7	3.7	3.7
Secteur extérieur 1/									
Exportations, fâb	29.7	-42.5	26.4	25.9	-6.4	-0.6	-2.0	-0.8	0.7
Hydrocarbures	29.5	-42.5	26.4	26.3	-6.6	-0.8	-2.1	-1.0	0.5
Non-hydrocarbures	42.9	-45.0	26.0	5.5	5.8	6.6	6.8	6.9	8.0
Importations, fâb	44.2	-1.6	4.0	16.0	2.9	1.5	0.2	-0.5	0.8
Solde du compte courant (en % du PIB)	20.1	0.3	7.5	9.5	5.4	4.6	4.5	4.8	5.0
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets	38.2	5.0	11.6
Crédit intérieur 2/	-17.6	7.3	-0.3
Crédit à l'État (net) 2/ 3/	-25.2	0.2	-2.5
Crédit à l'économie 3/	20.4	18.5	5.1
Monnaie est quasi monnaie	16.1	3.1	13.8
Vitesse de circul. de la monnaie au sens large (PIB/M2)	1.6	1.4	1.5
Idem, en % du PIB HH	0.9	1.0	1.0
Ratio de liquidité(M2/PIB)	62.7	71.5	67.7
(en pourcentage du PIB)									
Solde épargne- investissements	20.1	0.3	7.5	9.5	5.4	4.6	4.5	4.8	5.0
Épargne nationale	57.5	47.0	48.9	49.7	46.8	46.4	45.9	45.2	45.0
Dont: non publique	32.1	34.2	35.8	39.7	39.5	36.4	36.0	35.3	34.7
Investissements	37.4	46.7	41.4	40.2	41.4	41.7	41.4	40.5	40.0
Dont: non publics	19.6	27.5	26.4	26.2	28.2	28.5	28.1	27.2	26.7
Finance publiques, administration centrale									
Solde budgétaire global (déficit-)	7.6	-6.4	-1.9	-4.0	-6.0	-3.3	-3.3	-3.3	-3.0
Total recettes	46.8	36.6	36.4	39.5	36.8	34.8	33.6	32.9	32.3
Total dépenses	39.2	43.0	38.2	43.4	42.8	38.2	37.0	36.1	35.3
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)									
Finances publiques, administration centrale									
Total recettes	85.2	53.1	55.7	62.6	56.3	52.1	49.0	46.9	45.5
Hydrocarbures	67.1	34.8	36.9	43.5	38.0	34.7	31.9	29.7	28.4
Non hydrocarbures	18.1	18.2	18.8	19.1	18.3	17.4	17.1	17.2	17.1
Total dépenses	71.3	62.4	58.5	68.9	65.5	57.1	53.9	51.6	49.7
Dépenses courantes	36.4	32.6	34.2	46.6	45.2	37.2	34.6	32.7	31.1
Dépenses d'investissement	34.9	29.7	24.3	22.2	20.3	19.8	19.3	18.9	18.7
Solde primaire hors hydrocarbures	-52.2	-43.6	-39.3	-49.0	-46.4	-39.3	-36.4	-34.0	-32.3
Solde hors hydrocarbures	-53.2	-44.1	-39.8	-49.7	-47.1	-39.7	-36.8	-34.3	-32.6
Pour mémoire :									
PIB (en milliards de dinars aux prix courants)	11,090	10,034	12,049	13,762	14,520	15,479	16,368	17,358	18,633
PIB HH (en milliards de dinars aux prix courants)	6,092	6,925	7,869	8,681	9,492	10,350	11,230	12,164	13,226
PIB (en milliards de dollars EU aux prix courants)	171.7	138.0	160.8	189.3	194.6	203.0	210.9	219.8	227.7
PIB par habitant (en dollars EU)	4,996	3,954	4,539	5,265	5,334	5,481	5,609	5,761	5,878
Exportations de pétrole brut (en millions de barils/jour)	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Export. hors hydrocarbures % du total des exportations)	1.6	1.5	1.5	1.3	1.5	1.6	1.7	1.8	1.9
Réserves off. brutes (en milliards de \$, fin de période)	143.1	148.9	162.2	181.5	193.4	204.9	216.6	229.1	242.7
En mois d'imp.biens et de services de l'année suivante	35.4	35.2	33.9	36.9	38.7	41.0	43.6	46.0	48.7
Dettes brutes de l'État (en % du PIB)	8.2	10.4	11.1	10.0	9.4	8.9	8.5	8.0	7.5
Dettes extérieures (en % du PIB)	3.3	3.9	3.6	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ En termes de dollars EU.

2/ En pourcentage du stock de la monnaie de départ.

Tableau 2. Algérie : Balance des paiements, 2008–16

	2008	2009	2010	Projections					
				2011	2012	2013	2014	2015	2016
(en milliards de dollars EU, sauf indication contraire)									
Compte courant	34.5	0.4	12.1	18.0	10.5	9.4	9.6	10.5	11.4
Balance commerciale	40.6	7.8	18.2	26.8	20.9	19.8	18.4	18.1	18.2
Exportations, fàb	78.6	45.2	57.1	71.9	67.3	66.9	65.6	65.0	65.5
Hydrocarbures	77.2	44.4	56.1	70.9	66.2	65.7	64.3	63.7	64.0
Variation du volume (en %)	-3.4	-10.2	-2.8	-2.7	-1.5	-0.3	-0.1	0.0	0.8
Variation du prix (en %)	34.2	-36.0	30.0	28.0	-2.9	-0.5	-2.0	-1.0	-0.6
Autres	1.4	0.8	1.0	1.0	1.1	1.2	1.2	1.3	1.4
Importations, fàb	-38.0	-37.4	-38.9	-45.1	-46.4	-47.1	-47.2	-46.9	-47.3
Variation du volume (en %)	34.6	12.6	-2.4	2.7	3.1	1.2	-0.2	-0.1	1.2
Variation du prix (en %)	7.1	-12.6	5.8	13.6	-0.3	0.3	0.4	-0.4	-0.4
Services et revenu (net)	-8.9	-10.0	-8.7	-11.6	-13.3	-13.2	-11.6	-10.5	-9.6
Services (net)	-7.6	-8.7	-8.3	-8.3	-8.9	-9.1	-9.2	-9.0	-8.9
Crédit	3.5	3.0	3.6	4.0	3.8	3.7	3.7	3.6	3.6
Débit	-11.1	-11.7	-11.9	-12.3	-12.7	-12.8	-12.9	-12.6	-12.5
Revenu (net)	-1.3	-1.3	-0.4	-3.3	-4.4	-4.1	-2.4	-1.5	-0.8
Crédit	5.1	4.7	4.6	3.1	1.4	1.8	3.4	4.4	5.3
Débit	-6.5	-6.1	-5.0	-6.4	-5.8	-5.9	-5.8	-5.9	-6.1
Paiement des intérêts	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Autres, y compris rapat. bénéfices	-6.3	-5.9	-4.9	-6.2	-5.7	-5.8	-5.7	-5.8	-6.0
Transfers (net)	2.8	2.6	2.7	2.8	2.9	2.8	2.8	2.8	2.9
Compte de capital	1.2	3.5	3.4	1.2	1.5	2.0	2.1	2.1	2.2
Capital à moyen et long terme	1.9	3.8	2.3	1.2	1.5	2.0	2.1	2.1	2.2
Investissements directs (net)	2.3	2.5	1.9	1.7	1.7	2.0	2.1	2.1	2.2
Prêts (net)	-0.4	1.3	0.4	-0.4	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Tirages	0.8	2.2	0.6	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Amortissement	-1.3	-0.9	-0.1	-1.1	-0.8	-0.7	-0.6	-0.7	-0.6
Capital à court terme et erreurs et omissions	-0.7	-0.4	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	35.7	3.9	15.6	19.3	12.0	11.4	11.7	12.5	13.6
Financement	-35.7	-3.9	-15.6	-19.3	-12.0	-11.4	-11.7	-12.5	-13.6
Réserves officielles (augmentations -)	-35.7	-3.9	-15.6	-19.3	-12.0	-11.4	-11.7	-12.5	-13.6
Pour mémoire :									
Solde du compte courant (en % du PIB)									
Prix du brut algérien (\$EU/baril) 1/	99.2	61.8	79.0	103.2	100.0	99.5	97.5	96.5	95.5
Réserves officielles brutes (en milliards de \$)	143.1	148.9	162.2	181.5	193.4	204.9	216.6	229.1	242.7
Idem, en mois d'imp. de l'année suivante	35.0	35.2	33.9	36.9	38.7	41.0	43.6	46.0	48.7
Dette extérieure brute (en milliards de \$EU)	5.6	5.4	5.8	5.0	4.8	4.8	4.8	4.7	4.7

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Moyenne pondérée des données trimestrielles.

2/ Y compris allocation de DTS (1,7 milliard de \$EU).

Tableau 3a. Algérie : Relevé des opérations de l'administration centrale, 2008–16 1/

	2008	2009	2010	Projections					
				2011	2012	2013	2014	2015	2016
	(en milliards de dinars algériens)								
Recettes (a)	5,191	3,675	4,382	5,434	5,347	5,389	5,503	5,702	6,022
Impôts	965	1,147	1,287	1,456	1,615	1,660	1,781	1,949	2,115
Impôts sur le revenu, les bénéf. et plus-values	332	462	562	645	718	752	831	939	1,058
Impôts sur les biens et services	435	478	504	547	629	662	709	768	818
Taxes sur comm. et transact. Internationales	165	170	182	220	225	198	190	186	177
Autres recettes	4,225	2,529	3,095	3,978	3,732	3,729	3,722	3,753	3,906
Redevances (recettes pétrolières) dont 2/	4,089	2,413	2,905	3,774	3,608	3,593	3,581	3,607	3,755
Fonds de stabilisation	2,288	401	1,319	2,217	1,986	2,036	2,024	2,049	2,197
Dépenses (b)	4,191	4,185	4,502	5,978	6,214	5,906	6,050	6,273	6,578
Frais (b.1)	2,218	2,259	2,694	4,049	4,290	3,855	3,881	3,973	4,108
Rémunération des employés	827	880	1,193	1,742	1,732	1,500	1,598	1,701	1,812
Biens et services	112	113	122	161	173	195	189	190	199
Paieement des intérêts	61	37	33	62	69	39	39	39	39
Subventions	3	3	3	8	8	8	9	9	9
Dons	466	503	608	1,166	1,176	952	952	971	1,032
Prestations soc.(pensions des Mudjahidins)	160	183	210	178	198	200	203	205	207
Autres frais (subventions aux entr. publiques)	589	541	527	731	935	960	893	857	810
Acquisition nette d'actifs non financiers (b.2)	1,973	1,926	1,808	1,929	1,924	2,051	2,169	2,300	2,469
Solde d'exploitation brut (a-b.1)	2,973	1,416	1,688	1,384	1,057	1,534	1,623	1,729	1,913
Prêts/emprunts (a-b) (solde global)	999	-510	-120	-544	-867	-517	-547	-571	-556
Acquisition nette d'actifs financiers	1,133	124	540	-59	-632	-282	-311	-334	-319
Intérieurs	155	134	104	0	0	0	0	0	0
Monnaie et dépôts	31	-4	-35	0	0	0	0	0	0
Prêts (prêts nets par le trésor)	124	138	139	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	978	-11	435	-59	-632	-282	-311	-334	-319
Monnaie et dépôts	978	-11	435	-59	-632	-282	-311	-334	-319
Accumulation nette de passifs	134	634	659	485	235	235	236	237	237
Intérieurs	157	655	674	500	250	250	251	252	252
Monnaie et dépôts (entreprises publiques)	199	673	699	500	250	250	250	250	250
Prêts	-42	-18	-25	0	0	0	1	2	2
Extérieurs	-23	-22	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15
Prêts	-23	-22	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15
Pour mémoire :									
Solde primaire hors hydrocarbures	-3,028	-2,885	-2,992	-4,256	-4,406	-4,071	-4,089	-4,139	-4,272
Solde primaire	1,061	-473	-87	-482	-798	-478	-508	-532	-517
Solde hors hydrocarbures	-3,089	-2,923	-3,025	-4,318	-4,475	-4,110	-4,128	-4,178	-4,310
Fonds de stabilisation pétrolier (milliards DA)	4280.0	4316.5	4842.8	4783.4	4150.9	3868.5	3556.4	3221.0	2900.6
	(en pourcentage du PIB)								
Recettes (a)	47.2	36.6	36.4	39.5	36.8	34.8	33.6	32.9	32.3
Impôts	8.8	11.4	10.7	10.6	11.1	10.7	10.9	11.2	11.4
Autres recettes, dont	38.4	25.2	25.7	28.9	25.7	24.1	22.7	21.6	21.0
Redevances (recettes pétrolières) 2/	37.2	24.0	24.1	27.4	24.8	23.2	21.9	20.8	20.2
Dépenses (b)	38.1	41.7	37.4	43.4	42.8	38.2	37.0	36.1	35.3
Frais (b.1)	20.2	22.5	22.4	29.4	29.5	24.9	23.7	22.9	22.0
Rémunération des employés	7.5	8.8	9.9	12.7	11.9	9.7	9.8	9.8	9.7
Prestations soc. (pensions Mudjahidins)	1.5	1.8	1.7	1.3	1.4	1.3	1.2	1.2	1.1
Biens et services	1.0	1.1	1.0	1.2	1.2	1.3	1.2	1.1	1.1
Dons	4.2	5.0	5.0	8.5	8.1	6.1	5.8	5.6	5.5
Paieement des intérêts	0.6	0.4	0.3	0.5	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2
Acquisition nette d'actifs non financiers (b.2)	17.9	19.2	15.0	14.0	13.3	13.3	13.3	13.3	13.3
Solde d'exploitation global (a-b.1)	27.0	14.1	14.0	10.1	7.3	9.9	9.9	10.0	10.3
Prêts/emprunts nets (a-b) (Solde global)	9.1	-5.1	-1.0	-4.0	-6.0	-3.3	-3.3	-3.3	-3.0
Solde primaire	9.6	-4.7	-0.7	-3.5	-5.5	-3.1	-3.1	-3.1	-2.8
Fonds de stabilisation pétrolier	38.9	43.0	40.2	34.8	28.6	25.0	21.7	18.6	15.6
	(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)								
Recettes (a)	86.6	53.1	55.7	62.6	56.3	52.1	49.0	46.9	45.5
Impôts	16.1	16.6	16.4	16.8	17.0	16.0	15.9	16.0	16.0
Autres recettes, dont	70.5	36.5	39.3	45.8	39.3	36.0	33.1	30.9	29.5
Redevances (recettes pétrolières) 2/	68.2	34.8	36.9	43.5	38.0	34.7	31.9	29.7	28.4
Dépenses (b)	69.9	60.4	57.2	68.9	65.5	57.1	53.9	51.6	49.7
Frais (b.1), dont	37.0	32.6	34.2	46.6	45.2	37.2	34.6	32.7	31.1
Dépenses de personnel	13.8	12.7	15.2	20.1	18.2	14.5	14.2	14.0	13.7
Acquisition nette d'actifs non financiers (b.2)	32.9	27.8	23.0	22.2	20.3	19.8	19.3	18.9	18.7
Solde primaire hors hydrocarbures	-50.5	-41.7	-38.0	-49.0	-46.4	-39.3	-36.4	-34.0	-32.3
Solde global hors hydrocarbures	-51.5	-42.2	-38.4	-49.7	-47.1	-39.7	-36.8	-34.3	-32.6

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Sur une base caisse.

2/ Y compris les dividendes de Sonatrach.

Tableau 3b. Algérie : Bilan de l'administration centrale basé sur le MSFP 2001, 2008–10 1/

	2008			2009			Est. 2010			
	Solde de clôture d'ouverture	Transaction	Autres flux éco. 2/	Solde de clôture d'ouverture	Transaction	Autres flux éco. 2/	Solde de clôture d'ouverture	Transaction	Autres flux éco. 2/	Solde de clôture d'ouverture
	(en milliards de dinars algériens)									
Actifs financiers	3,871	1,133		5,004	124		5,128	540		5,668
Intérieurs	447	155		602	134		736	104		840
Monnaie et dépôts	168	31		199	-4		195	-35		160
Prêts	279	124		403	138		541	139		680
Extérieurs	3,424	978		4,402	-11		4,392	435		4,827
Monnaie et dépôts	3,424	978		4,402	-11		4,392	435		4,827
Passifs	2,231	-194	30	2,066	634	191	2,891	659	235	3,786
Intérieurs	2,079	-171		1,907	655	178	2,741	674	212	3,627
Monnaie et dépôts	974	199		1,173	673		1,846	699		2,545
Prêts	1,104	-370		734	-18	178	895	-25	212	1,082
Extérieurs	152	-23	30	159	-22	13	151	-15	23	159
Prêts	153	-23	30	160	-22	13	151	-15	23	159
Pour mémoire :										
Valeur financière nette (en % du PIB)	17.6			26.7			22.3			15.6
Actifs financiers (en % du PIB)	41.6			45.5			51.1			47.0
Passifs (en % du PIB)	24.0			18.8			28.8			31.4
Variation de la valeur financière nette (%)	312.9			79.1			-23.9			-15.9
Passifs/Actifs	0.21			0.15			0.18			0.21
Ratio passifs/actifs financiers	0.58			0.41			0.56			0.67

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services de FMI.

1/ Inclut l'administration centrale et les comptes spéciaux.

2/ Les autres flux économiques enregistrent des gains et des pertes ainsi que d'autres variations du volume des actifs et des passifs.

Tableau 4. Algérie : Situation monétaire, 2008–12

	2008	2009	2010	Projections	
				2011	2012
(en milliards de dinars algériens, fin de période)					
Avoirs extérieurs nets	10,247	10,758	12,008	13,298	14,548
<i>Dont</i> : Banque d'Algérie (BA)	10,230	10,746	12,023	13,314	14,564
Avoirs intérieurs nets	-3,291	-3,585	-3,845	-3,368	-3,537
Crédit intérieur	-1,402	-892	-913	-738	53
Crédit à l'État (net) 1/	-4,092	-4,079	-4,261	-4,415	-4,003
Crédit à l'économie	2,689	3,187	3,348	3,677	4,056
<i>Dont</i> : secteur privé	1,413	1,621	1,824	2,041	2,351
Autres postes, net	-1,888	-2,693	-2,933	-2,630	-3,590
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	6,956	7,173	8,163	9,931	11,011
Dépôts Sonatrach exclus	5,654	6,399	7,172	8,731	10,077
Monnaie	4,965	4,944	5,639	7,016	8,501
Quasi-monnaie	1,991	2,229	2,524	2,915	2,510
(Variation en pourcentage sur une période de 12 mois)					
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	16.1	3.1	13.8	21.7	10.9
Dépôts Sonatrach exclus	19.9	13.2	12.1	21.7	15.4
<i>Dont</i> : monnaie	17.4	-0.4	14.0	24.4	21.2
Crédit à l'économie 2/	20.4	18.5	5.1	9.8	16.5
<i>Dont</i> : secteur privé 3/	16.9	14.7	12.5	11.9	15.2
Pour mémoire :					
Ratio de liquidité (M2/PIB fin de période)	62.7	71.5	67.7	72.2	75.8
Ratio de liquidité (M2/PIB HH fin de période)	114.2	103.6	108.4	114.4	116.0
<i>Idem</i> , dépôts de la Sonatrach exclus	92.8	92.4	91.1	100.6	106.2
Dépôts Sonatrach	1,302	774	991	1,200	934
Vitesse de circulation de M2	1.6	1.4	1.5	1.4	1.3
Crédit à l'économie/PIB	24.3	31.8	27.8	26.7	27.9
Crédit à l'économie/PIB HH	44.1	46.0	42.5	42.4	42.7
Crédit au secteur privé/PIB HH	23.2	23.4	23.2	23.5	24.8

Sources: Banque d'Algérie et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le crédit à l'État exclut les dépôts CCP du Trésor déposés à la BA.

2/ Les projections, compris les prêts au secteur public racheté par le Trésor en 2010 et 2011 sont respectivement de 14,4 % et de 15,1% en 2010 et 2011.

3/ Les projections, y compris les prêts au secteur privé rachetés par le Trésor, sont de 14,7 %.

Annexe 1. Évaluation du taux de change

Une analyse à l'aide de la méthodologie du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) indique que le niveau actuel du taux de change effectif réel (TCER) correspond globalement aux fondamentaux à moyen terme, à condition que ces fondamentaux soient renforcés conformément aux projections des services du FMI. Le désalignement du TCER a été calculé selon les méthodes de l'équilibre macroéconomique (EM), du taux de change d'équilibre réel (TCER) et de la viabilité extérieure (VE) à l'aide des coefficients estimés pour un pays producteur de pétrole comme l'Algérie. Alors que l'excédent du compte courant (CC) projeté en 2011 est supérieur à la norme à moyen terme, selon la méthode de l'EM, il devrait diminuer légèrement pour atteindre un niveau inférieur à la norme d'ici à 2016, ce qui laisse supposer que le TCER convergerait vers son point d'équilibre¹. Toujours selon la méthode de la viabilité extérieure, la projection du compte courant sous-jacent (conforme à cette méthode) correspond à la norme du CC, ce qui

semble indiquer encore que le TCER revient à son point d'équilibre à moyen terme dans le scénario de référence des services du FMI.

Résultats de l'analyse CGER

(en pourcentage du PIB)

	2011	2016
CC projeté	9.5	5.0
Norme CC (méthode EM)		6.8
CC sous-jacent (méthode VE)		3.5
Normes CC (méthode VE)		2.7

Une relation de cointégration à long terme spécifique au pays a aussi été estimée pour un modèle simplifié du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE). Dans ce contexte, le TCERE est déterminé par les termes de l'échange de l'Algérie (ToT), le différentiel de production par ouvrier en Algérie par rapport à ses partenaires commerciaux (prod) et les dépenses de l'État en pourcentage du PIB (G) (t-stats entre parenthèses) :

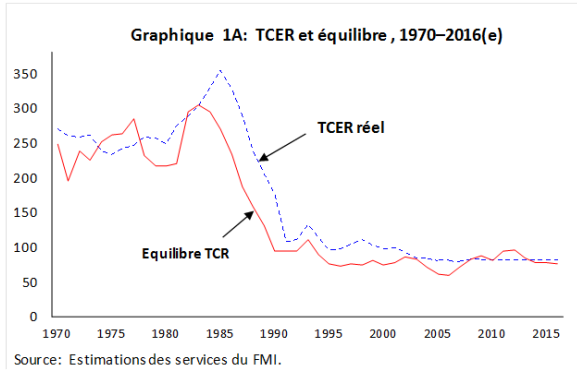
$$\ln(EREER) = -0.38 + 0.17 \ln(ToT) + 1.85 \ln(prod) + 1.20 \ln(G)$$

(1.84) (14.84) (3.76)

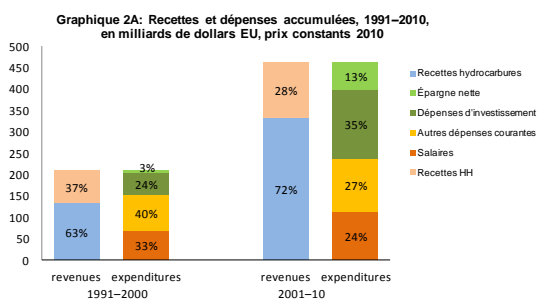
Si l'on calcule le TCERE à l'aide des projections à moyen terme des Perspectives de l'économie mondiale pour les variables explicatives, on constate une sous-évaluation de 13,3 % en 2011. Le TCERE s'est apprécié au cours des dernières années principalement sous l'effet de l'augmentation des dépenses de l'État et des prix du pétrole, ce qui crée le risque d'un

phénomène de « syndrome hollandais ». La projection du TCERE à moyen terme indique une dépréciation progressive, ce qui témoigne de la baisse des dépenses publiques en pourcentage du PIB et du creusement de l'écart de productivité par rapport aux partenaires commerciaux. Le TCER s'est légèrement déprécié depuis la fin de 2010.

¹Nous calculons la norme du CC à partir de la spécification 1 dans S. Beidas-Strom et P. Cashin, 2011, « Are Middle Eastern Current Account Imbalances Excessive? » Document de travail du FMI 11/195.



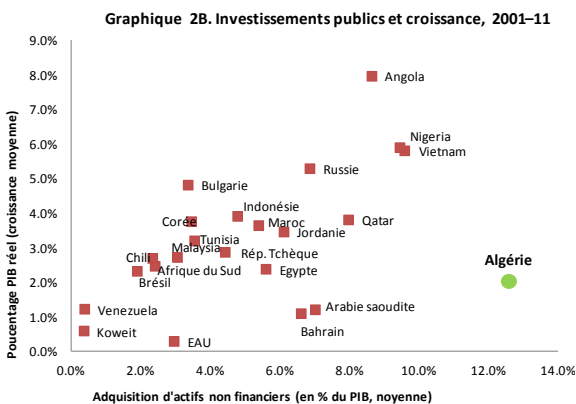
Annexe 2. Composition des dépenses publiques et effets potentiels sur la croissance



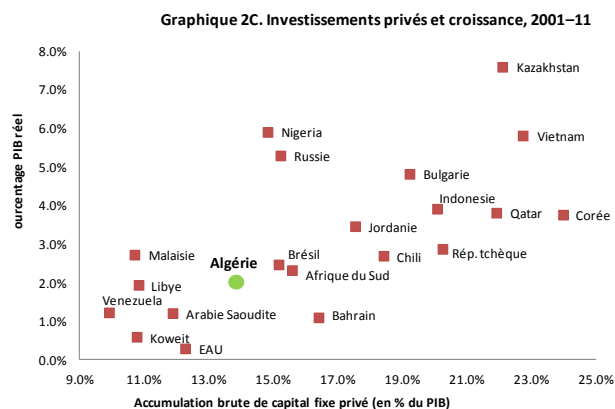
^{1/} Les salaires incluent les hôpitaux et les EPA.

Les recettes des ressources naturelles non renouvelables sont intrinsèquement temporaires car elles proviennent de l'épuisement d'un stock de ressources, et elles sont peu fiables en raison de la volatilité des cours des produits de base. Il faut donc épargner une partie importante des recettes que ces ressources génèrent de façon à faire face à l'augmentation de la consommation au fil du temps. Le graphique 2A illustre la composition des catégories de recettes et de dépenses cumulées en Algérie en 1991–2010. Les recettes des hydrocarbures ont plus que doublé (en dollars constants) dans les années 2000 par rapport à la décennie précédente, et leur part des recettes totales a été portée de 63 % à 72 %, ce qui rend le budget de l'Algérie plus dépendant des cours du pétrole. S'agissant des dépenses, l'Algérie consacre une part plus importante de ses recettes aux

dépenses d'investissement et à l'épargne, ce qui est conforme avec la mise en œuvre du PIP, la création du fonds de stabilisation du pétrole et la nette réduction de la dette publique. Les recettes hors hydrocarbures couvrent à peine le coût des salaires publics. Alors que les pays riches en ressources naturelles ont la possibilité d'engager de vastes programmes d'investissements dans les infrastructures, cette politique ne se traduit pas toujours par une croissance économique durable. Le graphique 2B montre l'interaction entre les dépenses publiques d'investissement et la croissance du PIB réel par habitant en 2001–11. L'Algérie est le pays de l'échantillon dont la part d'investissement public dans le PIB est la plus élevée, mais elle n'a pas généré une croissance plus forte. L'une des raisons pourrait en être que les politiques publiques (et les programmes de dépenses publiques) n'ont pas attiré suffisamment de capitaux privés pour favoriser la diversification de l'économie nécessaire pour accélérer la croissance. Le graphique 2C montre que l'investissement privé contribue de façon significative à la croissance économique, mais qu'il reste faible en Algérie par rapport à d'autres pays de l'échantillon.



Source: Base de données de Statistiques financières internationales.

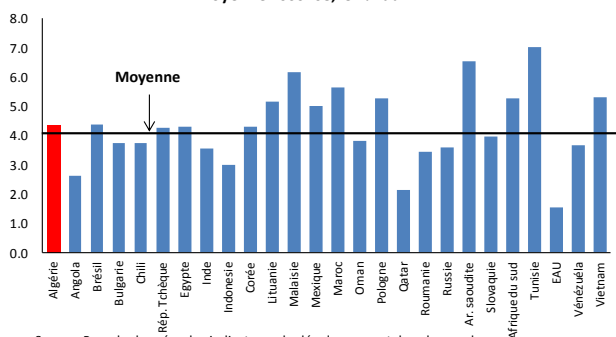


Source: Base de données de Statistiques financières internationales.

En dépit des efforts déployés récemment pour rendre le système fiscal plus efficient et réformer les banques et les entreprises publiques, les indicateurs du climat des affaires en Algérie restent mauvais et la productivité poursuit son recul, ce qui diminue vraisemblablement l'effet de levier potentiel des investissements publics sur les

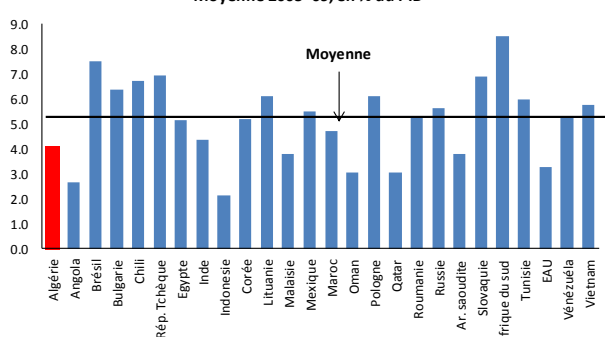
investissements privés et le potentiel de croissance. De plus, les dépenses publiques de l'Algérie sont inférieures dans des domaines fondamentaux comme l'éducation (graphique 2D) et la santé (graphique 2E), ce qui montre qu'il reste des progrès à faire dans la composition des dépenses.

Graphique 2D. Dépenses publiques d'éducation
Moyenne 2000–08, en % du PIB



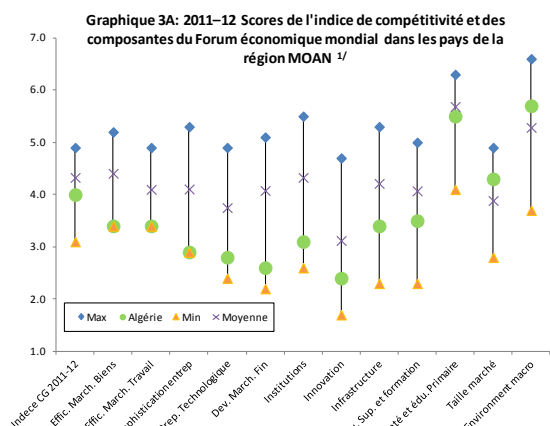
Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

Graphique 2E. Dépenses publiques de santé
Moyenne 2005–09, en % du PIB



Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

Annexe 3. Faiblesse de la compétitivité et du climat des affaires en Algérie

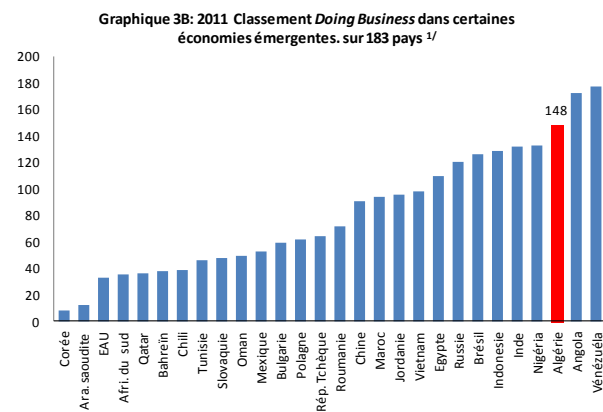


Source: Base de données du Forum économique mondial.

1/ Algérie, Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Qatar, Arabie Saoudite, Tunisie, EAU, Syrie, Tunisie, EAU et Yémen.

Les résultats décevants des efforts des autorités de diversification de l'économie s'expliquent en grande partie par la faiblesse de la compétitivité et du climat des affaires. Le graphique 3A présente l'indice mondial de compétitivité du Forum économique mondial et ses composantes pour les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN). Il

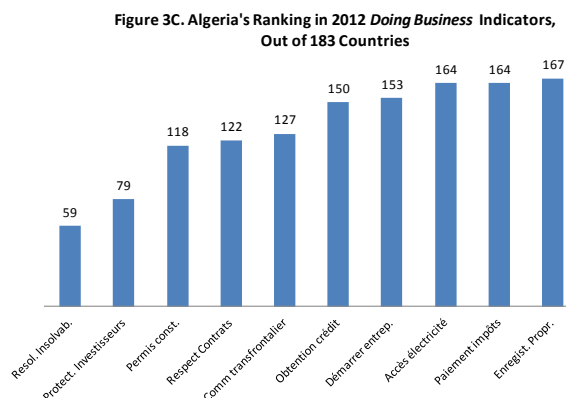
situe l'Algérie par comparaison avec les pays les mieux classés et les moins bien classés dans chaque catégorie. Les pays de la région MOAN sont en moyenne moins bien classés que ceux d'autres régions (l'Asie ou les pays émergents d'Europe par exemple), et l'Algérie est mal classée parmi les pays de la région MOAN retenus dans l'indice. L'Algérie est le pays de la région MOAN le plus mal classé dans trois catégories importantes : efficacité du marché des biens, efficacité du marché du travail et sophistication des entreprises. De plus, elle est classée largement en dessous de la moyenne si l'on considère toutes les autres composantes de l'indice, à l'exception de la taille du marché et de l'environnement macroéconomique.



Source: Base de données des indicateurs *Doing Business*.

1/ Un chiffre plus élevé indique une plus mauvaise position.

Les trois composantes pour lesquelles l'Algérie est la moins bien placée sont également de bonnes indications du faible climat des affaires de l'Algérie. Le graphique 3B présente le classement de l'Algérie du rapport 2011 *Doing Business* dans un groupe de 28 pays émergents producteurs de pétrole. L'Algérie



Source: *Doing Business* database.

est le troisième pays le plus mal classé, en recul depuis l'année précédente. Ce rapport souligne que les contraintes réglementaires excessives et inefficaces sont l'un des principaux problèmes qui expliquent le mauvais classement de l'Algérie. Ces contraintes rendent par exemple très

complexes la constitution de sociétés (153^e pays sur 183), le paiement des impôts (164^e pays sur 183) ou l'enregistrement foncier (167^e pays sur 183). Le graphique 3C présente le classement de l'Algérie au regard de toutes les composantes du rapport *Doing Business* 2012.



ALGÉRIE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV – ANNEXE D'INFORMATION

22 décembre 2011

Préparé par

le Département Moyen Orient et Asie centrale
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	5
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	7

ALGÉRIE : RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 octobre 2011)

A. Relations financières

Statut

Date d'adhésion au FMI : 25 avril 1958

Régime : article VIII

Compte des ressources générales

	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Quote-part	1.254,70	100,00
Avoirs du FMI en monnaie locale	882,62	70,35
Position dans la tranche de réserve	372,08	29,66

Département des DTS

	Millions de DTS	Pourcentage de l'allocation
Allocation cumulative nette	1.198,18	100,00
Avoirs en DTS	1.073,34	89,58

Encours des achats et des prêts

Néant

Accords financiers

B. Relations non financières

Régime de change

1. Du 21 janvier 1974 au 1er octobre 1994, le taux de change du dinar était déterminé sur la base d'une relation fixe avec un panier de monnaies ajusté de temps à autre. Le 1er octobre 1994, la Banque d'Algérie a instauré un régime de flottement dirigé selon lequel le taux du dinar est déterminé lors de séances quotidiennes de fixing auxquelles participaient six banques commerciales. Ce régime a été remplacé le 2 janvier 1996 par un marché des changes interbancaire. Au 15 décembre 2011, la moyenne des taux acheteur et vendeur du dollar EU était

Type d'accord	Millions de DTS		Montant approuvé	Montant tiré
	Date d'approbation	Date d'expiration		
confirmation	22/5/95	21/5/98	1.169,28	1.169,28
confirmation	27/5/94	22/5/95	457,20	385,20
confirmation	3/6/91	31/3/92	300,00	225,00

Projections des obligations financières envers le FMI

(Millions de DTS, sur la base des l'encours des ressources utilisées et des avoirs détenus en DTS)

	À échoir				
	2011	2012	2013	2014	
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commissions/intérêts	0,00	0,11	0,40	0,40	0,40
Total	0,00	0,11	0,40	0,40	0,40

Mise en œuvre de l'initiative PPTE

Sans objet

de 1 dollar EU 74,6 dinars, soit 1 DTS pour 114,6 dinars. Aucune marge n'est imposée sur les taux à l'achat ni à la vente sur le marché des changes interbancaire, sauf une marge de 0,017 dinar entre les taux acheteur et vendeur de la Banque d'Algérie pour le dinar et le dollar EU.

2. Le régime de change est classé parmi les autres régimes dirigés sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change. Il existe une obligation de rétrocession de l'intégralité des recettes tirées des exportations d'hydrocarbures. Les limites imposées aux paiements relatifs aux

transactions invisibles et aux transferts courants, de l'article VIII, sections 2 a), 3 et 4, en 1997, sont fixées à titre indicatif, selon les autorités. En général, l'investissement direct étranger n'est soumis à aucune restriction; les contrôles sont maintenus sur les autres paiements et transferts du compte de capital.

Dernières consultations de l'article IV

3. Les entretiens pour les consultations de 2011 avec l'Algérie au titre de l'article IV se sont déroulés à Alger du 20 octobre au 2 novembre 2010. Le Conseil d'administration a examiné et approuvé le rapport des services du FMI (n° 11/39) le 14 janvier 2011, qui a été ensuite publié le 3 février 2011.

Assistance technique

- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en septembre 2005, en décembre 2005 et en mai 2006 pour offrir des conseils sur la restructuration bancaire.
- Des experts du Département des systèmes monétaires et financiers se sont rendus à Alger à plusieurs reprises de février à septembre 2006 pour aider la Banque d'Algérie à développer ses capacités de contrôle et de réglementation bancaires.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en janvier-février 2006 pour offrir des conseils sur les opérations monétaires et de change.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger en février et mai 2006 pour donner des conseils sur la gestion des réserves de change.
- Une mission du Département des statistiques s'est rendue à Alger en mai 2006 pour fournir une assistance technique en statistiques monétaires et financières.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en mai 2006 en mission d'assistance technique en matière de systèmes de paiement.
- Une mission du Département des statistiques a séjourné à Alger en mai 2006 pour offrir des conseils sur les statistiques des prix à la consommation.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger à plusieurs reprises de février à octobre 2007 en mission d'assistance technique en matière de contrôle bancaire à la Banque d'Algérie.
- Deux missions du Département des finances publiques ont séjourné à Alger en février 2007, l'une pour examiner la politique fiscale et l'autre pour fournir une assistance technique en administration douanière.
- Une mission plurisectorielle du Département des statistiques a séjourné à Alger en février 2007 pour préparer l'adhésion de l'Algérie au SGDD.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en avril 2007, poursuivant le programme d'assistance technique en matière d'administration fiscale.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en mai 2008 pour la suite du programme d'assistance technique en matière d'administration fiscale.

- Une mission du Département des marchés monétaires et de capitaux a séjourné à Alger en mai 2009 pour donner des conseils sur le renforcement du contrôle et de la réglementation bancaires.
- Une mission du Département des marchés monétaires et de capitaux a séjourné à Alger en juin 2009 pour préparer le programme d'harmonisation de l'infrastructure financière dans les pays du Maghreb.
- Un expert du Département des marchés monétaires et de capitaux a été détaché à Alger de décembre 2010 à décembre 2011 en mission d'assistance technique à long terme en matière de supervision bancaire.

Représentant/Conseiller résident

Néant

- Une mission du Département des finances publiques a séjourné à Alger en octobre 2011 pour une assistance technique en administration fiscale.

Programme d'évaluation du secteur financier

4. L'Algérie a pris part au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en 2003. Le rapport d'évaluation de la stabilité du système financier (ESSF) a été soumis à l'examen du Conseil d'administration le 14 janvier 2004 (rapport n° 04/138). Le PESF a été mis à jour en 2007.

ALGÉRIE : RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Matrice du Plan d'action conjoint, exercice 2011

Au 11 décembre 2011

Titre	Produits	Calendrier prévisionnel des missions	Date de prestation envisagée
A. Information mutuelle sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	<p>a. Stratégie de partenariat avec les pays, exercices 2011-14 pour prestation en 2011, travaux d'analyse et assistance technique remboursables compris; pas de prêt conformément à la politique gouvernementale.</p> <p>b. <u>Thématique des travaux sectoriels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Banques publiques pour le Ministère des finances • Ciblage des subventions • Réexamen des programmes de protection sociale • Demande énergétique • Environnement et tourisme • Changements climatiques <p>c. <u>Assistance technique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centrale des risques, Banque d'Algérie • Simulation de crise financière (FIRST) • Gestion des réserves (RAMP) • Évaluation des programmes sociaux • Soutien à l'analyse et à l'évaluation de l'enquête auprès des ménages • Programme agricole • Pôles de compétitivité • Capacités statistiques agricoles 	Activités en cours avec plusieurs missions prévues dans le courant de l'année	Exercices 2011-14
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois.	<p>Consultations de 2011 – Article IV</p> <p>Travaux analytiques sur les questions du marché de l'emploi et sur le niveau optimal des réserves de l'Algérie</p>	<p>13-25 octobre 2011</p> <p>En cours</p>	<p>Janvier 2011</p> <p>Janvier 2011</p>

	<p>Visite des services du FMI</p> <p>Consultations de 2012 – Article IV</p> <p>Missions d'assistance technique : Département des marchés monétaires et de capitaux : détachement d'un expert en supervision bancaire</p>	<p>Avril 2012</p> <p>Octobre 2012</p> <p>Décembre 2010 - décembre 2011</p>	<p>Janvier 2013</p> <p>Janvier 2012</p>
B. Demandes d'apports au programme de travail			
<p>Demande du FMI à la Banque mondiale</p>	<p>Évolution de la réforme des subventions</p> <p>Analyse sectorielle</p>	<p>Selon le besoin</p> <p>Selon le besoin</p>	
<p>Demande de la Banque mondiale au FMI</p>	<p>Évaluation de l'orientation et des perspectives macroéconomiques</p> <p>Échange de données</p>	<p>Semestriel (ou plus fréquemment, si nécessaire)</p> <p>Au moins 1 opération prévue</p> <p>En cours</p>	<p>Après consultations au titre de l'article IV et visites des services du FMI</p>
C. Accord sur les missions et les produits conjoints			
<p>Produits conjoints pour les 12 mois à venir</p>	<p>Maintien d'une étroite coordination sur le programme de réforme</p>	<p>En cours</p>	

ALGÉRIE : QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Observation générale : les données communiquées présentent quelques lacunes mais sont globalement suffisantes pour la mission de surveillance. Les statistiques de finances publiques, des comptes nationaux et des prix ont plusieurs lacunes qui en entravent l'analyse.

Comptes nationaux : les principales lacunes des comptes nationaux sont notamment liées au caractère obsolète de l'année de référence utilisée pour estimer le PIB à prix constants, au long décalage qui précède la publication des données et à une application incomplète du SCN 1993. Le Département des statistiques a recommandé que la priorité soit donnée à l'établissement des données de PIB à prix constant (y compris pour les comptes trimestriels) et au changement de l'année de référence des données de PIB. Les autorités ont commencé à produire des comptes trimestriels au second semestre de 2011.

Statistiques des prix : les données sont publiées avec un décalage d'environ trois mois.

Statistiques de finances publiques : les principales lacunes ont trait à la faible couverture institutionnelle (limitée aux comptes budgétaires de l'administration centrale, quoique définie au sens large, c'est-à-dire recouvrant le budget général, le budget annexe et les comptes spéciaux du Trésor), aux problèmes de classification, aux longs retards dans la production des statistiques et à l'absence de rapprochement des financements avec les comptes monétaires. Les principaux facteurs à l'origine de ces lacunes sont notamment l'insuffisance des moyens financiers consacrés à l'établissement des statistiques, le manque de coordination entre les organismes concernés et les inexactitudes qui expliquent les réticences à publier des données provisoires.

Statistiques monétaires : les autorités doivent veiller à la concordance des données avec la méthodologie de l'édition 2000 du Manuel de statistiques monétaires et financières. La communication des données de bilan de certaines banques publiques dans les délais impartis reste problématique et la plupart des banques commerciales ne fournissent pas toutes les données requises pour l'établissement de la situation monétaire. Les données prudentielles communiquées par les banques d'État ne sont ni fiables ni d'actualité.

Balance des paiements : si les statistiques de balance des paiements sont généralement de bonne qualité, elles gagneraient à la réalisation d'une enquête sur les données de l'investissement direct.

II. Normalisation et qualité des données

L'Algérie participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 21 avril 2009.

Aucune donnée de rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) disponible.

ALGÉRIE – TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS POUR LA MISSION DE SURVEILLANCE
Au 7 décembre 2009

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence d'établissement des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	09/11	10/25/11	Q	M	H
Réserves de change des autorités monétaires (avoirs et engagements) ¹	08/11	10/25/11	Q	M	M
Base monétaire	08/11	10/25/11	M	M	M
Masse monétaire au sens large	08/11	10/25/11	M	M	M
Bilan de la banque centrale	08/11	10/25/11	M	M	A
Bilan consolidé du système bancaire	08/11	10/25/11	M	M	A
Taux d'intérêt ²	09/11	10/25/11	M	M	M
Indice des prix à la consommation	09/11	10/25/11	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale ⁴	08/11	10/25/11	Q	I	A
Encours de la dette contractée ou garantie par l'État ⁵	09/11	10/25/11	Q	I	A
Solde extérieur courant	06/11	10/25/11	Q	Q	A
Exportations et importations de biens et de services	09/11	10/25/11	Q	Q	A
PIB/PNB	2010	10/25/11	A	A	A
Dette extérieure brute	09/11	10/25/11	A	A	A
Position extérieure globale ⁶	PA	PA	PA

¹ Tous les avoirs de réserve engagés ou grevés doivent être indiqués séparément. De même, toutes les données doivent comprendre les engagements à court terme sur devises mais réglés par d'autres moyens ainsi que la valeur comptable des produits financiers dérivés à régler ou à recevoir en devises, y compris ceux libellés en devises mais réglés par d'autres moyens.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, du marché monétaire et les taux des bons Trésor, obligations et titres publics.

³ Financement bancaire extérieur et intérieur, et financement intérieur non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) des entités infra nationales et des administrations locales.

⁵ Y compris la ventilation par monnaie et par échéance.

⁶ Incluant la position brute des avoirs et engagements financiers vis-à-vis des non résidents. Les données sont partielles en raison des insuffisances de l'établissement des données de l'IDE.

⁷ Fréquences quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A) et irrégulière (I). Données non disponibles (ND) et partiellement disponibles (PD).



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 12/5
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 27 janvier 2012

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2011 au titre de l'article IV avec l'Algérie

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le 11 janvier 2012, les consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie selon la procédure du défaut d'opposition².

Informations générales

Malgré un climat d'incertitude économique internationale, l'économie algérienne se porte relativement bien. En 2010, le taux de croissance du PIB réel hors hydrocarbures a atteint 6 % et celui du PIB total 3 %. Le taux d'inflation globale a été ramené à 3,9 % en 2010 sous l'effet d'une chute des prix des produits alimentaires frais, tandis que l'inflation hors produits alimentaires est restée peu élevée. Le chômage a continué de reculer légèrement pour atteindre 10 % à la fin de 2010, mais il reste important parmi les jeunes et les femmes. La gestion macroéconomique généralement prudente durant 2000–10 a permis d'accumuler des réserves extérieures importantes et de constituer une épargne budgétaire substantielle dans le fonds de stabilisation pétrolier, tout en réduisant sensiblement l'endettement.

Selon les estimations, la croissance est restée solide en 2011 et la hausse des cours du pétrole renforce le solde extérieur et les recettes budgétaires de l'Algérie. L'effet d'entraînement du Programme d'investissements publics (PIP) devrait maintenir le taux de croissance hors

² Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. Les consultations de cette année ont été conclues selon la procédure du défaut d'opposition. En vertu de cette procédure, les consultations au titre de l'article IV sont achevées par le Conseil sans faire l'objet de discussions officielles.

hydrocarbures autour de 5 %, et porter la croissance du PIB global à 2,5 % environ. Jusqu'à présent, la hausse des cours internationaux des produits alimentaires et les relèvements substantiels des traitements de la fonction publique ne se sont pas traduits par une progression sensible de l'inflation en raison des subventions accrues des produits alimentaires de base, d'une hausse de l'épargne des ménages, d'une plus grande demande d'importations et d'une politique monétaire vigilante. Dans l'ensemble, on estime que le taux d'inflation s'est maintenu autour de 4 % en 2011. Avec la hausse des cours du pétrole, l'excédent du compte courant sera porté à 9,5 % du PIB en 2011 et les recettes budgétaires des hydrocarbures augmenteront de 30 %. Les réserves officielles ont progressé de 16 milliards de dollars EU depuis la fin de 2010 pour atteindre 178 milliards de dollars EU à la fin août 2011 (soit l'équivalent de trois années d'importations). Le budget restera déficitaire, de 4 % du PIB environ, l'augmentation des recettes budgétaires étant plus que compensée par une hausse de 32 % des dépenses totales, en particulier des salaires de la fonction publique et des transferts.

Les perspectives restent favorables à court terme, mais la viabilité budgétaire et la stabilité financière à moyen terme deviennent davantage tributaires de la volatilité des cours du pétrole. À court terme, la croissance continuera d'être tirée par les investissements publics et le programme d'investissements de la compagnie nationale d'hydrocarbures. Le PIB hors hydrocarbures pourrait progresser de 5 % en 2012, mais la production d'hydrocarbures devrait poursuivre sa baisse du fait d'une faible demande mondiale, limitant le taux de croissance globale à 3–3½ % environ. L'inflation devrait se maintenir aux alentours de 4 % si la hausse des prix des produits alimentaires frais reste modérée et les pressions inflationnistes résultant de l'augmentation des salaires sont maîtrisées. À moyen terme, les cours du pétrole qui, selon les prévisions, devraient être relativement élevés, devraient maintenir un solde extérieur positif et des recettes budgétaires importantes, mais le solde budgétaire restera déficitaire.

L'orientation budgétaire expansionniste de ces dernières années a cependant rendu la situation budgétaire vulnérable aux fluctuations des cours du pétrole, le prix permettant d'équilibrer le budget étant aujourd'hui légèrement supérieur à 100 dollars EU/baril. D'importants risques baissiers émergeront en cas de dégradation de la situation économique internationale et d'un repli prolongé des cours du pétrole. Les positions extérieure et budgétaire seraient alors sérieusement affaiblies, entraînant vraisemblablement une réduction forcée des investissements publics et se traduisant par un fléchissement de la croissance et une hausse du chômage. De plus, il resterait nettement moins de ressources dans le fonds de stabilisation pétrolier pour les générations futures.

Des défis importants subsistent, notamment la nécessité de diversifier l'économie, d'améliorer le climat des affaires, de faire reculer le chômage et de réduire les vulnérabilités à moyen terme. L'investissement public devant jouer un rôle moins dynamique dans l'économie, le secteur privé devra devenir un moteur plus puissant de

croissance et de création d'emplois. Pour atteindre cet objectif, les autorités ont lancé en 2011 une série de consultations avec les partenaires sociaux afin d'améliorer le climat des affaires, ce qui est essentiel pour améliorer les perspectives de croissance à long terme.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs saluent les bonnes performances économiques globales réalisées par l'Algérie ces dernières années dans un environnement économique international difficile. Néanmoins, ils notent que des défis importants subsistent et encouragent les autorités à redoubler d'efforts en vue de préserver la stabilité macroéconomique, rétablir la prudence budgétaire et diversifier l'économie avec un secteur privé plus solide. Réduire davantage le chômage, en particulier chez les jeunes et améliorer les débouchés économiques pour tous restent des besoins pressants. Des réformes structurelles plus résolues sont vitales pour atteindre ces objectifs.

Les administrateurs soulignent que bien que les cours élevés du pétrole permettent de répondre aux revendications sociales urgentes et maintenir la stabilité sociale, cela devrait être géré avec prudence pour éviter des tensions inflationnistes et préserver la viabilité budgétaire à moyen terme. Ils notent que l'augmentation importante des dépenses courantes en 2011 a rendu la position budgétaire vulnérable au risque de chute prolongée des cours du pétrole. Les administrateurs encouragent les autorités à adopter des mesures de rééquilibrage budgétaire, qui pourraient inclure notamment la limitation des hausses de salaires et les recrutements et un meilleur ciblage des transferts et des subventions. La poursuite des efforts visant une plus grande mobilisation des ressources budgétaires hors hydrocarbures et la réforme de l'administration fiscale devraient également contribuer à réduire la dépendance du budget moins à l'égard des recettes des hydrocarbures.

Les administrateurs soulignent qu'il est important d'assurer la bonne qualité et l'efficacité des dépenses publiques. Le budget étant le principal levier pour exploiter et redistribuer la richesse en hydrocarbures, ils encouragent les autorités à tirer parti des progrès réalisés récemment dans le contrôle de la qualité des investissements publics et à avancer plus résolument sur les principaux axes de réforme budgétaire.

Les administrateurs félicitent la Banque d'Algérie pour avoir maîtrisé les tensions inflationnistes et avoir efficacement absorbé une liquidité systémique accrue générée par la hausse des recettes des hydrocarbures et le niveau important des dépenses publiques. L'augmentation marquée des liquidités ne s'est pas traduite par une hausse de l'inflation, mais le risque d'inflation s'est accru. Outre la modération des dépenses courantes, les administrateurs notent que les autorités devraient envisager de resserrer précocement la politique monétaire pour éviter que les tensions inflationnistes ne se matérialisent. Les administrateurs sont d'avis que le régime de change a bien servi l'Algérie. Ils saluent la détermination des autorités à maintenir le taux de change réel proche de son niveau

d'équilibre, mais soulignent la nécessité de renforcer les déterminants fondamentaux du taux de change, y compris la position budgétaire et les gains de productivité.

Les administrateurs soulignent que pour faire reculer sensiblement le chômage, un programme de réformes structurelles plus ambitieux doit être mis en oeuvre. Tout en saluant les efforts des autorités pour soutenir le financement des PME et améliorer le climat des affaires, en consultation avec les partenaires sociaux, ils rappellent que des mesures plus fermes seront nécessaires pour diversifier l'économie, améliorer la compétitivité et stimuler la croissance et l'emploi. Les administrateurs estiment en outre que les progrès enregistrés en matière de réformes du secteur financier doivent se poursuivre afin de lever les principaux obstacles qui limitent l'intermédiation financière et l'accès du secteur privé au crédit. De plus, ils notent que les augmentations du coût de la main-d'œuvre, largement supérieures aux gains de productivité, et les restrictions à l'investissement privé telles que les limites à l'IDE adoptées en 2009, contraignent la compétitivité et les perspectives de croissance. Les administrateurs encouragent les autorités à améliorer la synergie entre les politiques macroéconomiques et le programme de réformes structurelles. Ils les encouragent également à continuer à rechercher une meilleure intégration de l'Algérie à l'économie régionale et mondiale.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Algérie : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007–12
 (Quote-part : 1 254,7 millions DTS)
 (Population : 35,6 millions; 2009)
 (PIB par habitant : 4 435 dollars EU; 2010)
 (Taux de pauvreté : 12,1; 2000)

	2007	2008	2009	2010	2011 Proj.	2012 Proj.
Secteur du pétrole et du gaz						
Total exportations produits du pétrole et du gaz (milliards de dollars EU)	59,6	77,2	44,4	56,1	70,9	66,2
Prix moyen du brut à l'exportation (dollars EU/le baril)	74,7	99,0	61,8	79,0	103,2	100,0
Production de brut (millions de barils/jour)	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2
Production et prix						
PIB réel	3,0	2,4	2,4	3,3	2,5	3,1
PIB réel hors hydrocarbures	6,3	6,1	9,3	5,9	4,9	5,3
Prix à la consommation (fin de période)	4,8	4,9	5,8	4,5	4,5	4,1
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	3,6	4,9	5,7	3,9	3,9	4,3
	(en pourcentage du PIB)					
Investissement et épargne						
Formation brute de capital	34,4	37,4	46,7	41,4	40,2	41,4
<i>Dont</i> : non public	18,9	19,6	27,5	26,4	26,2	28,2
Épargne intérieure brute	57,2	57,5	47,0	48,9	49,7	46,8
<i>Dont</i> : non public	37,3	32,1	34,2	35,8	39,7	39,5
	(en pourcentage du PIB)					
Finances publiques						
Recettes	39,6	46,8	36,6	36,4	39,5	36,8
Hydrocarbures	30,1	36,9	24,0	24,1	27,4	24,8
Dépenses et prêts nets	35,2	39,2	43,0	38,2	43,4	42,8
Courantes	18,0	20,0	22,5	22,4	29,4	29,5
D'investissement	15,5	17,8	19,2	15,0	14,0	13,3
Solde budgétaire	4,4	7,6	-6,4	-1,9	-4,0	-6,0
Solde primaire hors hydrocarbures (en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)	-44,1	-52,2	-43,6	-39,3	-49,0	-46,4
Total dette publique	12,5	8,2	10,4	11,1	10,0	9,4
	(variation annuelle en pourcent., sauf indication contraire)					
Secteur monétaire						
Crédit à l'économie 1/	17,2	20,4	18,5	5,1	9,8	10,3
Monnaie au sens large	24,1	16,1	3,1	13,8	21,7	10,9
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (niveau)	1,6	1,6	1,4	1,5	1,4	1,3
Taux des bons du Trésor à trois mois (fin de période, en pourcentage)	0,2	0,2	0,3	0,3
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Secteur extérieur						
Exportations biens hydrocarbures (dollars EU, variation en pourcentage)	11,2	29,5	-42,5	26,4	26,3	-6,6
Exportations biens hydrocarbures (pourcentage total exportations biens)	98,4	98,2	98,3	98,3	98,6	98,4
Importations de biens (dollars EU, variation en pourcentage)	27,4	44,2	-1,6	4,0	16,0	2,9
Balance commerciale des marchandises	25,5	23,6	5,6	11,3	14,2	10,7
Compte courant y compris transferts officiels	22,8	20,1	0,3	7,5	9,5	5,4
Investissements directs étrangers	22,8	20,1	0,3	7,5	9,5	5,4
Total dette extérieure	1,0	1,4	1,8	1,2	0,9	0,9
Réserves brutes (milliards de dollars EU)	4,2	3,3	3,9	3,6	2,6	2,5
En mois d'importation de l'année suivante de biens et de services	110,2	143,1	148,9	162,2	181,5	193,4
Pour mémoire :						
PIB nominal (milliards de dollars EU)	134,3	171,7	138,0	160,8	189,3	194,6
Taux de chômage (en pourcentage)	13,8	11,3	10,2	10,0
Monnaie locale pour 1 dollar EU (moyenne pour la période)	69,3	64,6	72,6	74,4
Taux de change effectif réel (2005 = 100)	99,0	102,1	102,2	102,7

Sources : Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Crédit au secteur privé et aux entreprises publiques.